



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

*****∩*****

INSTITUT DE GEOGRAPHIE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

(IGATE)

*****∩*****

MASTER D'INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT
(MIRD)

*****∩*****

Option : Hôtellerie et Tourisme



**DEVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE DANS
LA COMMUNE DE DJOUGOU,
ETUDE DES POTENTIALITES ET PROPOSITION
D'UNE APPROCHE STRATEGIQUE**

Présenté par:

CAPO-CHICHI G. G. Sosthène

Sous la direction de:

Dr. Expédit Wilfrid VISSIN

Professeur Titulaire des Universités du CAMES

Dr. Ir V. Naéssé ADJAHOSSOU

Maître Assistant des Universités du CAMES

JURY

Président : Dr. Expédit Wilfrid VISSIN (Professeur Titulaire des Universités du CAMES)

Rapporteur : Dr. Ir V. Naéssé ADJAHOSSOU (Maître Assistant des Universités du CAMES)

Examineur : Dr Sylvain VISSOH (Maître de Conférences des Universités du CAMES)

Mention : Très-Bien

Note : 17/20

Soutenu le 04 Mai 2019

SOMMAIRE

DEDICACE	2
SIGLES ET ACRONYMES.....	3
REMERCIEMENTS	4
RESUME	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 Cadre théorique.....	9
1.2 Approche méthodologique	16
CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE DJOUGOU ET ETAT DES LIEUX DU TOURISME	21
2.1 Cadre géographique.....	21
2.2 Etat des lieux du tourisme dans la commune de Djougou.....	34
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PERSPECTIVES.....	48
3.1 Présentation et analyse des données.....	48
3.2 Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic.....	55
3.3 Perspectives	57
CONCLUSION :	65
BIBLIOGRAPHIE	66
LISTE DES FIGURES	68
LISTE DES PHOTOS	68
LISTE DES TABLEAUX	69
ANNEXE.....	70
GUIDE D'ENTRETIEN.....	71

DEDICACE

A :

- Mes chers et adorables parents, Agnès ALIA et Bruno CAPO-CHICHI, à qui je dois la vie et l'éducation ;
- ma chère et brave épouse, Anita Chérifa GOUVEITCHA et mes enfants Caliel, Ora, Maureen et Charbel, pour les sacrifices consentis.

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	:	Agence Française de Développement
ANPT	:	Agence Nationale de Promotion Touristique
ATI	:	Arrivées de Touristes Internationaux
CA	:	Chef Arrondissement
DDT	:	Direction du Développement du Tourisme
DDTCS	:	Direction Départementale du Tourisme, de la Culture et des Sports
DPC	:	Direction du Patrimoine Culturel
ENAM	:	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
FNDPT	:	Fonds National de Développement et de Promotion Touristiques
IGN	:	Institut Géographique Nationale
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCVDD	:	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MTCS	:	Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMT	:	Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAG	:	Programme d'Action du Gouvernement
PBF	:	Projet Bois de Feu
PDC	:	Plan de Développement Communal
PED	:	Pays à Economie Dominée
PMA	:	Pays les Moins Avancés
PNT	:	Politique Nationale du Tourisme
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RTI	:	Recette du Tourisme International
STI	:	Société du Tourisme International

REMERCIEMENTS

A

- Mes encadreurs, Docteur Expédit Wilfrid VISSIN et Docteur Ir V. Naéssé ADJAHOSSOU, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner dans la rédaction de ce mémoire ;
- Sa Majesté BAPARAPE pour sa grande disponibilité, les riches informations mises à notre disposition et ses bénédictions ;
- Mon oncle, Docteur Olivier CAPO-CHICHI et Monsieur Olivier GUEDE, pour les sages conseils et les orientations professionnelles et techniques ;
- Monsieur Bertrand C. ADJOVI, Directeur du Développement du Tourisme, pour tout le soutien ;
- Toute l'équipe de la mairie de Djougou, particulièrement monsieur Abdourassidou AROUNA, Directeur du Plan et du Développement Local, pour l'aide précieuse ;
- Monsieur John CONDE et madame WETOHOSOU Bella pour toute l'assistance ;
- Tous mes professeurs et tout le personnel de l'Administration de l'IGATE, respectivement pour la qualité des cours et enseignements reçus, et pour la rigueur et l'efficacité dans la coordination des activités pédagogiques au sein de cette structure de Formation ;
- Messieurs Idriss DARA, Kabirou ABDOULAYE et madame Agnès-Honorina EZIN, pour la précieuse contribution dans la collecte et l'organisation des données ;
- Messieurs Didier HOUINSOU et Geoffroy GLELE, pour les conseils et encouragements ;
- Mes frères et sœurs Anicet, Francine, Maximilien, Clément, Jonas, Mélanie, Modeste et Christian CAPO-CHICHI, pour les prières et les sacrifices de tous ordres ;
- Mon beau père, Emmanuel GOUVEITCHA pour les sages conseils et pour l'assistance ;
- Mes tantes et oncles, cousins et cousines, neveux et nièces pour les prières ;
- Tous mes amis et mes collègues de service, particulièrement Antoine DJIDONOU, Jules-César TOHON, Septime BIADJA, Sylvain DOSSOU, Bruno SMITH, Dévotchi ACCROMBESSI, Maxime SAIZONOU, Fulbert GODONOU, Gilles ALABI, Roger TAWES, Sabirou SOURADJOU, Marouf ALI YAROU, Euloge TOCHOEDO, Anatole HOUSSOU, Edgar FAKAMBI, Angelo TCHAWLASSOU et Singa ASSOUMA pour la fidélité et le soutien ;
- Tous les étudiants de ma promotion, pour la bonne collaboration et les échanges fructueux ;
- Tous les membres du Jury, pour la précieuse contribution à l'amélioration de ce mémoire.

RESUME

La présente étude a pour but de contribuer à la valorisation des potentialités de la ville de Djougou et à l'amélioration des conditions de vie de ses populations par le développement du tourisme durable. Pour mener à bien cette étude, nous avons procédé à une recherche documentaire et à la réalisation d'une enquête de terrain ayant pour fondements l'observation et l'entretien avec les différents acteurs ciblés. Au total quatre-vingt (80) personnes ont été enquêtées. Les résultats de l'étude font état de ce que la commune de Djougou dispose d'un riche patrimoine culturel et naturel méconnu du grand public et ne bénéficiant d'aucune initiative de valorisation à des fins touristiques. Par ailleurs, il a été constaté que la population de Djougou est quotidiennement confrontée aux problèmes de pollution environnementale, de faim, de misère, de négligence de quelques biens culturels. Face à une telle situation, le développement du tourisme durable dans cette commune constitue une alternative ou solution pour transformer le territoire de Djougou par divers aménagements, protéger l'environnement et sortir les communautés de la pauvreté et de la misère économique. La stratégie proposée pour le développement de ce type de tourisme à Djougou se résume à l'analyse du contexte, des problèmes et des possibilités ; la définition des objectifs et des choix stratégiques ; la formulation de politiques et de programmes.

- **Mots clés** : développement, tourisme durable, potentialités, approche stratégique

ABSTRACT

The present study aims to contribute to the development of the potentialities of the city of Djougou and to the improvement of the living conditions of its populations by the development of sustainable tourism. To carry out this study, we carried out a documentary research and the realization of a field investigation based on the observation and the interview with the various targeted actors. Eighty (80) people have been investigated. The results of the study show that the commune of Djougou has a rich cultural and natural heritage unknown to the general public and not benefiting from any valorization initiative for tourism purpose. In addition, it has been noticed that the population of Djougou is daily confronted with the problems of sanitation, so to environmental pollution, hunger, misery, some cultural neglected properties. Faced with such a situation, the development of sustainable tourism in this municipality is an alternative or a solution to transform the territory of Djougou by various developments, protect the environment and lift communities out of poverty and economic misery. The proposed strategy for the development of this type of tourism in Djougou is summarized by the analysis of the context, the problems and the possibilities; definition of objectives and strategic choices; the formulation of policies and programs.

- **Key words**: development, sustainable tourism, potentialities, strategic approach.

INTRODUCTION

L'année 2015 a été une année charnière pour le développement à l'échelle mondiale avec l'adoption par les gouvernements du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que des objectifs de développement durable (ODD). Ce programme audacieux offre un cadre mondial pour mettre fin à la pauvreté extrême, combattre les inégalités et l'injustice et remédier aux changements climatiques d'ici 2030. Prenant le relais des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'ensemble ambitieux formé par les dix-sept (17) objectifs de développement durable et les cent soixante-neuf (169) cibles qui les accompagnent est axé sur l'être humain, porteur de transformation universelle et intégrée. Le tourisme détient le potentiel de contribuer, directement ou indirectement, à tous les objectifs. (OMT, 2015).

Ainsi, les destinations sont toujours plus nombreuses à travers le monde à s'ouvrir au tourisme et à investir dans ce secteur qui s'est converti en ressort essentiel du progrès socioéconomique de par ses retombées sous forme de création d'emplois et d'entreprises, de recette d'exportation et de développement des infrastructures. Au cours des soixante dernières années, le tourisme n'a cessé de croître et de se diversifier. Il est devenu l'un des plus gros secteurs économiques et à plus forte croissance dans le monde. Malgré des soubresauts sporadiques, le tourisme a connu une croissance quasiment ininterrompue dans le temps démontrant ainsi sa vigueur et sa résilience. Les arrivées de touristes internationaux (ATI) ont grimpé de 25 millions dans le monde en 1950 à 278 millions en 1980, puis à 674 millions en 2000, pour atteindre 1.235 millions en 2016. De même, les recettes du tourisme international (RTI) engrangées par les destinations à travers le monde ont connu une envolée, passant de 2 milliards de \$EU en 1950 à 104 milliards de \$EU en 1980, puis à 495 milliards de \$EU en 2000, pour se situer à 1.220 milliards de \$EU en 2016. En tant que catégorie d'exportation à l'échelle mondiale, le tourisme arrive en troisième position derrière la chimie et les carburants et devant l'automobile et l'industrie alimentaire. Dans de nombreux pays en développement, le tourisme est la première catégorie d'exportation. (OMT, 2017).

Face à cette performance, les Etats membres de l'UEMOA se sont engagés à faire du tourisme un pilier majeur de l'essor économique et social dans l'espace communautaire. Pour traduire cette volonté de développement du secteur touristique dans une approche régionale, l'UEMOA s'est dotée d'une Politique Commune du Tourisme (PCT). Cette politique s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article 101 du traité de l'UEMOA et de l'article 24 du Protocole additionnel, qui autorisent l'Union à instituer toute politique sectorielle commune nécessaire à l'atteinte de ses objectifs. Elle découle également de la volonté exprimée par les

chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA qui, lors de leur conférence tenue le 20 février 2010 à Bamako (République du Mali), ont instruit les institutions communautaires d'élaborer et de mettre en œuvre les mesures idoines en vue de l'accélération de la croissance économique. Elle a pour objectif de faire de l'Union un pôle majeur de développement touristique en Afrique. Ses principes directeurs sont la subsidiarité, l'approche régionale, la complémentarité, la solidarité et le développement durable. (PRD TOUR/UEMOA)¹.

Au Bénin, le tourisme a été pendant longtemps placé à un rang subalterne à cause de l'ignorance, par bon nombre d'acteurs, de son importance pour le développement (CAPO-CHICHI, 2015). Mais depuis 1990, le Bénin, à la faveur de la conférence des forces vives de la nation de février 1990, a choisi la voie du libéralisme et du renouveau démocratique. L'avènement de la démocratie et la libéralisation des secteurs d'activités ont créé un environnement nouveau dans l'histoire du pays. Le désengagement de l'Etat du secteur productif national, et l'installation des organismes privés ont favorisé un envol du commerce en général. Il s'en est suivi un foisonnement des établissements touristiques et d'hébergements motivés par les nouvelles mesures incitatives plus réalistes et prospectives, renforcées par la décentralisation. La particularité de cette période est qu'en 1996, le Gouvernement béninois a fait élaborer un « document boussole » du tourisme béninois par la Société du Tourisme International (STI) avec la collaboration du Cabinet Afrique Etude. Il s'agit de la Politique Nationale du Tourisme (PNT) adoptée en 1998 et qui analysa la problématique du tourisme béninois. (GBEDAGBE, 2012).

Le diagnostic global établi par le Gouvernement de la Rupture au niveau du secteur du tourisme révèle de nos jours les faiblesses ci-après :

- aucune stratégie pertinente de développement du tourisme comme filière économique,
- faible valorisation des sites touristiques,
- inexistence de stratégie et d'actions de promotion des sites touristiques aux plans national et international,
- manque de professionnalisme des opérateurs et agents touristiques.

Ainsi, compte tenu des potentialités et opportunités qu'offre le tourisme, ce secteur connaît une attention toute particulière de la part du Gouvernement qui décide d'en faire une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois. Les intentions du

¹ Programme Régional de Développement du Tourisme au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Gouvernement béninois et les actions qu'il entend déployer dans le cadre du développement de ce secteur d'activité, sont résumées dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) qui constitue un document où sont présentées les grandes orientations stratégiques et les projets ambitieux de l'Etat en matière d'aménagement, de promotion, de formation, des statistiques, de la réglementation, de mise en place du cadre institutionnel, de financement, d'investissement et de gestion des sites touristiques. L'attention accordée au tourisme par le Gouvernement et les discours prononcés à cet effet, ont éveillé la conscience de certaines communes qui rivalisent d'ardeur pour faire de cette activité, un pôle de développement durable de leur territoire respectif. (CAPO-CHICHI, 2015).

Mais si certaines communes arrivent à tirer leur épingle du jeu par le nombre de visiteurs qui découvrent leurs potentialités chaque jour, ce n'est pas le cas chez d'autres qui sont sporadiquement visitées, bien qu'elles disposent d'un riche patrimoine naturel et culturel. C'est le cas par exemple de la commune de Djougou dans le Département de la Donga.

En effet, l'analyse de la situation de cette commune révèle qu'elle dispose d'importants atouts pour le développement d'activités touristiques. Seulement, toutes ces ressources ne sont pas mobilisées et valorisées à des fins touristiques. On note donc dans cette commune, une grande timidité de l'activité touristique, malgré la densité affirmée de son patrimoine. La seule manifestation culturelle à caractère touristique qui permet de mobiliser chaque année du monde, juste pour quelques heures, est la « Gaani » (ETIENNE, 2012).

Le développement durable étant aujourd'hui la plus profonde des aspirations de toutes les communes du Bénin, Djougou peut atteindre cet objectif en accordant une attention toute particulière au tourisme et en relevant beaucoup de défis dans ce domaine. Le tourisme représente une opportunité pour la valorisation des ressources naturelles et culturelles, la dynamisation de l'activité économique, la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté (UEMOA, 2010). C'est pour permettre donc à la commune de Djougou de réaliser ces conditions sur son territoire que le thème « **Développement du tourisme durable dans la commune de Djougou, étude des potentialités et proposition d'une approche stratégique** » a été choisi. Son étude s'articule autour de trois chapitres :

- le premier chapitre est consacré au cadre théorique et à l'approche méthodologique ;
- le deuxième chapitre aborde le cadre géographique et l'état des lieux du tourisme dans la commune de Djougou ;
- et le troisième chapitre fait cas des résultats de l'étude et propose la démarche stratégique à respecter pour réussir le développement du tourisme durable dans la commune de Djougou.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la problématique, les hypothèses et objectifs ainsi la démarche adoptée pour réaliser la présente étude.

1.1. Cadre théorique

1.1.1. Problématique

Le tourisme, phénomène élitiste, bien qu'apparu en Occident n'est pas l'apanage des seuls occidentaux. Avec la déclaration des canaries en 2002, l'Organisation Mondiale du Tourisme s'affirme convaincue que le tourisme est un puissant outil permettant de s'attaquer directement aux problèmes de la pauvreté dans les Pays à Economie Dominées (PED) et les Pays les Moins Avancés (PMA). Selon cette déclaration, pour une large majorité d'entre eux, le développement du tourisme peut être un chemin pour accroître la participation à l'économie globale, diminuer la pauvreté et conduire au progrès économique.

Facteur incontesté de mobilité humaine, de dialogue entre les peuples et les cultures, de compréhension et de diversité, le tourisme a été importé au Bénin par les colonisateurs pour satisfaire leur propre curiosité. Il s'est illustré des années plus tard, comme un levier de développement au point de ravir la place au premier secteur d'activité que fut la filière du coton. (GBEDAGBE et CAPO-CHICHI, 2012).

Longtemps ravalée à l'arrière-plan des stratégies de développement local, le tourisme, vu au départ comme simple activité, connaît aujourd'hui un regain d'intérêt dans plusieurs communes du Bénin. (D'ALMEIDA et TCHAWLASSOU, 2011). L'effectivité de la décentralisation depuis quelques années au Bénin constitue un gage de coopération entre l'Etat central et les communautés à la base et un cadre de mise en œuvre directe des actions de promotions des offres touristiques. Depuis l'élaboration de la loi sur la décentralisation¹, les 77 Communes du Bénin ont acquis des compétences propres conformément à l'article 84 de ladite loi qui fait obligation à chaque commune de disposer d'un Plan de Développement Communal (PDC). Parmi les compétences liées à l'activité touristique, chaque Commune « assure la conservation du patrimoine culturel local (article 103) ; prend toutes mesures de nature à favoriser le tourisme sur le territoire et encourager les opérateurs économiques intéressés à entreprendre des activités dans ce domaine (article 106) ».

¹ Loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Ce nouveau contexte de gouvernance axée sur la répartition du pouvoir entre Etat central et les communes, semble être une formidable opportunité de dynamisation économique et sociale. Son enjeu principal est de promouvoir le développement à la base conçu comme le remède pour sortir du sous-développement. L'une des conséquences liées à la mise en œuvre du principe de cette administration des collectivités réside dans l'autonomie financière accordée aux communes. Cette autonomie implique pour les collectivités, la nécessité de disposer de ressources propres pour faire face aux charges de fonctionnement et d'investissement. La satisfaction de cette exigence oblige les élus locaux à explorer toutes les potentialités dont regorge leur Commune. En d'autres termes, pour se développer, les communes doivent d'abord et avant tout, compter sur leurs propres ressources avant de chercher des financements extérieurs.

Dans le département de la Donga, la Commune de Djougou possède d'abondantes ressources naturelles et culturelles à l'instar des autres localités historiques du pays, comme Natitingou, Porto-Novo et Ouidah. Vue sa position géographique par rapport aux autres communes, ces potentialités devraient faire de Djougou un pôle touristique attractif dans le département de la Donga et par ricochet au Bénin. Malheureusement, fort de cette richesse naturelle et culturelle, le tourisme à Djougou peine encore à décoller, alors qu'avec la décentralisation, il est possible aux autorités locales de tirer de cette activité davantage de bénéfices en terme d'emplois, de revenus et d'amélioration significative des conditions de vie des populations. Par ailleurs, la pauvreté, la misère et la faim, la mendicité, la pollution environnementale, la surexploitation de la faune et de la flore, la banalisation de la culture, la disparition de certains biens culturels, le mauvais entretien de certains sites, l'absence d'initiatives de protection des sites naturels et culturels, la prostitution impliquant des enfants etc. sont fortement constatés dans cette commune. Tout ceci n'est pas sans conséquences graves au plan social, environnemental, culturel et économique. Il ressort de l'analyse globale de la situation de Djougou qu'il s'agit d'une commune qui est confrontée à plusieurs problèmes liés au développement du tourisme durable sur son territoire à savoir :

- la méconnaissance des différentes potentialités de la commune par les acteurs du marché touristique et le grand public ;
- l'existence de plusieurs contraintes ou pesanteurs qui empêchent l'éclosion des initiatives de développement du tourisme sur le territoire de Djougou ;
- l'inexistence d'un plan stratégique efficace pour le développement du tourisme.

Ces différents problèmes font naître les interrogations suivantes :

- quelles sont les potentialités de la commune de Djougou pour le tourisme durable?
- quelles sont les contraintes liées au développement des activités touristiques dans cette commune ?
- quelle stratégie peut-on définir pour réussir le développement du tourisme durable dans la commune de Djougou ?

C'est dans la perspective d'apporter des essais de réponses à ces interrogations que le sujet a été choisi.

Pour répondre à ces interrogations, les hypothèses suivantes ont été émises.

❖ **Hypothèses de recherche**

- La Commune de Djougou dispose de riches potentialités pouvant contribuer au tourisme durable et à la réalisation des objectifs du développement durable ;
- plusieurs contraintes ou pesanteurs sont à la base du manque d'initiatives de développement du tourisme dans cette commune ;
- la définition d'une stratégie de développement du tourisme durable constitue une condition pour valoriser le patrimoine et réussir sa mise en tourisme à Djougou.

Pour vérifier ces hypothèses, des objectifs précis ont été fixés.

❖ **Objectifs de recherche**

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la valorisation des potentialités de la commune de Djougou par le tourisme durable.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ caractériser le potentiel touristique de la commune de Djougou ;
- ✓ analyser les contraintes ou obstacles relatifs au développement des services et initiatives touristiques dans la commune de Djougou ;
- ✓ définir une stratégie de développement du tourisme durable dans la commune de Djougou.

1.1.2. Clarification des concepts

- ✓ **Tourisme durable** : Le tourisme durable est un concept évoqué lors du sommet de Rio, en 1992, où près de 200 Etats ont adopté l'Agenda 21. Celui-ci est un programme d'actions dont une partie concerne spécifiquement l'industrie des voyages et du tourisme. Le pays d'accueil doit par exemple bénéficier d'une garantie de développement économique harmonieux, d'une contribution au bien-être des populations locales, et d'une préservation durable de la diversité de la faune et de la flore locales. A leur niveau, les collectivités locales investissent dans des solutions touristiques écologiques. Il est donc prôné ici, un tourisme respectueux de l'équilibre environnemental et humain, dont le souci est d'assurer dans le temps, la durabilité des ressources en collaborations avec les populations locales.
- ✓ **Développement** : Pour Perroux (1961), « C'est l'ensemble des changements dans les structures mentales et les habitudes sociales d'une population qui la mettent en état d'augmenter de façon durable un produit réel global. Il peut être entendu comme l'ensemble des changements observables dans le système économique et dans le type d'organisation qui conditionne la croissance comme l'augmentation soutenue du produit réel global. Alors, le développement est le fait des changements dans les institutions ».
- ✓ **Potentialités** : Pour M. Tuo (1999), c'est « l'ensemble des ressources ou richesses de tous ordres que possède un pays, un département, une commune ou communauté de communes ». Dans le contexte actuel, il s'agit des ressources naturelles, culturelles, humaines, infrastructurelles, ainsi que des équipements touristiques et de loisirs disponibles dans la commune de Djougou.
- ✓ **Approche stratégique** : Selon le Petit Larousse illustré (2000), c'est « l'ensemble des démarches mises en œuvre pour arriver à une fin ». Dans le contexte actuel, il s'agit de la méthode ou manière de conduire une opération selon des principes fondamentaux bien définis en vue d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés au départ.

1.1.3. Point des connaissances ou cadrage théorique

Pour mieux appréhender notre sujet et conduire convenablement la présente recherche, nous avons recouru à quelques ouvrages traitant du tourisme et avons constaté que l'analyse des questions relatives au développement du tourisme en général et du tourisme durable en particulier n'est pas une préoccupation nouvelle. De nombreuses

réflexions ont été conduites et faites sur cette question. Mais la plupart des auteurs de ces ouvrages n'ont pas, dans leurs analyses et réflexions, mis un accent particulier sur les approches de développement du tourisme durable dans la commune de Djougou. Le contenu de ces ouvrages se résume à ce qui suit :

- **Jean Marie Breton** (2009), part du double constat des impacts socio-économiques du tourisme sur les composantes patrimoniales de l'environnement ; et, en sens inverse, de l'attrait déterminant des ressources d'un patrimoine dûment valorisé sur la demande et l'offre touristiques. Cette relation dialectique a des conséquences sur les effets de l'activité touristique, en termes de croissance et de développement des territoires, dans les pays industrialisés comme dans ceux des pays du Sud. Un tourisme durable, assis sur une gestion appropriée des ressources du patrimoine, culturel en particulier, constitue à cet égard un facteur puissant de durabilité et de viabilité.
- **Claude Origet du Cluzeau** (2007), fonde son analyse sur le tourisme culturel français en particulier. Il explique dans son ouvrage les marchés et l'offre du tourisme culturel. Il décrit également le cycle de vie des produits du tourisme culturel et leurs perspectives d'évolution en montrant que toutes les actions du tourisme culturel agissent significativement en faveur du développement local.
- **Dominique Bayle** et **Marie Sophie Humeau** (1992), abordent tous les aspects nécessaires au développement et à la réussite du tourisme culturel : évaluation des atouts touristiques – établissement d'une politique de tourisme culturel – mise en œuvre de cette politique. Ils rassemblent les principes réglementaires relatifs au tourisme, à la culture, à l'environnement, à l'aménagement du territoire.
- **Tchassouwan** (2006), dans la recherche d'une alternative sur le développement de la commune de Savalou expose l'immense potentialité touristique dont dispose la localité. Il évoque les contraintes et les obstacles liés au développement du tourisme et propose des stratégies à mettre en œuvre pour le développement de la commune à partir du tourisme.
- **Gravari-Barbas** (2004) affirme que, le patrimoine et le développement durable, apparaissent aujourd'hui comme deux notions consensuelles, unanimement utilisées par les décideurs et responsables locaux. La nécessité de protéger et transmettre le patrimoine dans une acception générale, est aujourd'hui une idée largement

répandue. L'auteur retient que, les responsables semblent désormais persuadés qu'un territoire qui valorise ses héritages architecturaux et urbanistiques se donne les moyens de mieux préparer son avenir.

- **Tensie et al.** (2003), à travers les lignes de « l'écotourisme : gérer l'environnement », fondent toute leur analyse sur le tourisme vert (écotourisme). Pour eux, l'écotourisme assure des emplois et des revenus aux populations locales. Il produit des devises bien nécessaires aux gouvernements nationaux sans menacer la permanence des ressources naturelles. Dans leur problématique ils ont montré comment le tourisme est une affaire qui marche à travers des exemples précis tirés dans les documents de l'organisation mondiale du tourisme.

L'Agenda 21 adopté par la communauté internationale en 1992 au sommet de Rio, a mis l'accent sur la gouvernance locale en insistant sur les notions de participation communautaire et la nécessité pour les gouvernements de prendre les décisions en partenariats avec les communautés locales (Perron, 2004). Gagnon et Fortin (1999), insistent sur l'importance de la prise en compte de l'environnement dans la gouvernance locale. En effet, à travers les lignes du « Schéma d'Orientations pour le Développement Touristique » de la Corse, adopté en 2014, le tourisme peut être à l'origine de la dégradation, voire de la destruction des habitats, du dérangement de la faune, du cloisonnement et de la fragmentation des espaces naturels et de la remise en question du rôle essentiel des corridors biologiques, réduisant de manière significative la diversité biologique des écosystèmes. Pourtant, aucune autre activité économique que le tourisme n'a autant d'intérêt à préserver la qualité de l'environnement. Il faut donc veiller à la capacité de charge qu'un site peut supporter pour une courte période de l'année et le point de rupture, au-delà duquel l'usage touristique ne permet plus de protéger l'environnement et entraîne de plus une dégradation du bien-être susceptible de rendre le site moins attractif au même titre que d'autres attributs non-environnementaux susceptibles également de modifier en les flux touristiques.

Il ressort des études menées par Vellas (2004), sur les concepts, les moyens et les méthodologies portant sur la contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté au Cameroun, que trois domaines essentiels doivent être pris en compte par le tourisme dans la lutte contre la pauvreté : l'existence d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ; la participation des populations à la lutte contre la pauvreté dans leur pays ; l'inclusion du tourisme dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Mais, pour Boukar (2000), la plupart des modes traditionnels de gestion et d'utilisation des ressources naturelles ne sont

plus durables dans le contexte actuel caractérisé par l'accroissement démographique, la dégradation des conditions climatiques et de nombreux facteurs sociaux. C'est pourquoi, Bourque (2008), préconise qu'il faut une approche collaborative, concertée, voire partenariale pour que les deux systèmes s'intègrent pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre de la gestion communautaire. Donc, il faut contribuer au développement des capacités locales ; ce qui inclut le travail de dialogue pour dépasser les conflits d'usages existants (Barker, 2005).

De même, il ressort du « Schéma d'Orientations pour le Développement Touristique » de la Corse, adopté en 2014, que la valorisation du patrimoine est un exercice subtil dans le cadre duquel il faut sans cesse veiller à éviter les dérives d'un sur-aménagement. Selon ce schéma, la mise en valeur du patrimoine recouvre plusieurs avantages. En premier lieu, elle participe à améliorer l'image d'un territoire. Elle en assure dans le même temps, la sauvegarde et la transmission et remplit un rôle social. Elle peut en effet être appréhendée comme un élément fédérateur, un vecteur d'identité. La valorisation des ressources crée également un environnement favorable au développement et à la diversification des productions. Elle requiert ainsi de mettre l'accent sur les éléments emblématiques, propre à chaque région. Dès lors que le territoire est organisé, qu'il dispose d'un patrimoine intéressant, révélateur d'une culture, d'une histoire, alors il devrait définir une stratégie de gestion et de valorisation pour préserver son capital environnemental et patrimonial et asseoir le développement touristique sur une identité et des valeurs locales.

De leur côté, Fomoa-Adenet et Rieutort (2008), affirment que le développement durable des territoires doit s'entendre comme « un processus s'appuyant sur la coordination des acteurs, valorisation des ressources locales et le territoire lui-même comme condition et finalité des actions des acteurs ». Pour eux, la gouvernance locale et la gestion du territoire sont en effet des conditions essentielles à la mise en œuvre d'un tourisme durable. Elles justifient la participation de l'ensemble des acteurs autant dans la définition des options de développement que dans leur réalisation.

En somme, les auteurs étudiés ont abordé des aspects spécifiques du tourisme et leurs implications pour un bon développement et ceci a permis de cerner les contours du concept, de comprendre ce qui est fait au Bénin et ailleurs. Il est donc nécessaire que la pratique des activités touristiques soit relativisée et responsabilisée en raison de la polémique qu'elle suscite. L'ensemble des études réalisées et citées ci-dessus amène à réfléchir sur le développement du tourisme durable au Bénin, notamment dans la commune de Djougou.

1.2. Approche méthodologique

Dans le but de contribuer à une meilleure connaissance des potentialités de la commune de Djougou et à leur valorisation par le tourisme durable, ce travail a suivi une approche méthodologique bien déterminée.

1.2.1. Données utilisées

Tout au long de cette étude, plusieurs types de données ont été utilisés. Il s'agit :

- des ressources naturelles (relief, climat, hydrographie, sol, végétation, etc.) ;
- des ressources socioculturelles (marchés, palais, musées, tombe royal, temple, manifestation, etc.) ;
- de l'évaluation démographique et des activités économiques du milieu ;
- des infrastructures et équipements d'intérêt touristique ;
- des contraintes ou obstacles au développement du tourisme ;
- des statistiques du tourisme.

1.2.2. Collecte des données

Elle est faite à travers la recherche documentaire et les enquêtes de terrain faites dans le milieu d'étude.

1.2.2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à faire une lecture et une analyse des documents élaborés sur le tourisme. Elle a été faite en parcourant les centres de documentation, bibliothèques, sur Internet et dans les structures et institutions spécialisées. Les différentes informations collectées lors de cette recherche documentaire ont été complétées par les informations obtenues lors des investigations en milieu réel.

Le tableau I présente la liste des différents centres de documentation parcourus, la nature des documents consultés et les types d'informations recueillies.

Tableau 1 : Synthèse des centres de documentation parcourus et des types d'informations collectées

Centres de documentation visités	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT)	Projets phares du gouvernement ; Prospectus et plaquettes d'information	Informations sur les projets touristiques intégrant la ville de Djougou. Informations sur les politiques et stratégies de développement du tourisme durable
Bibliothèque de l'ENAM	Mémoires relatifs à la Gestion du Patrimoine Culturel	Information sur l'inventaire, la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel, la valorisation des sites et attraits culturels, la création des musées...
Centre de documentation de la FASHS ex FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales relatives aux études effectuées sur le thème et sur la méthodologie de recherche.
Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)	Livres, Rapports, Articles	Information générales sur la gestion durable des espaces communaux.
Direction du Développement du Tourisme	Livres, Rapports, Articles, Arrêtés, décrets	Informations générales et spécifiques sur le tourisme, données statistiques, les initiatives pour Djougou.
INSAE, IGN, ASECNA	Livres, rapports, articles, arrêtés	Informations spécifiques, cartographiques, statistiques et climatiques.
Direction Générale du FNDPT	Rapports d'activités, Mémoires, Livres, Articles, Rapports	Informations générales relatives au financement du tourisme.
Secrétariat Général du Ministère du Tourisme de la Culture, et des Sports (MTCS)	Livres, Rapports, Articles	Informations générales relatives à la Gestion des activités touristiques dans les départements par les Directions Départementales en charge du tourisme.
Direction du Patrimoine Culturel (DPC)	Rapports d'activités de consultations, livres, articles	Autres informations et données statistiques réelles
Mairie de Djougou	PDC, Articles, Rapports	Informations spécifiques sur la ville et la gestion des ressources touristiques.

Source : Résultats d'enquête, Septembre 2018

1.2.2.2. Enquêtes de terrain

La collecte des données sur le terrain est faite grâce aux observations directes et aux entretiens avec les différents acteurs du tourisme. Ces investigations sont faites grâce à la détermination d'un échantillon.

Echantillonnage

Le choix des personnes enquêtées s'est basé sur les critères ci-après :

- ✓ être en fonction au MTCS (DDT, DPC, FNDPT, DDTCS de la Donga), ou à l'ANPT et exercer l'une des activités relatives au développement et à la promotion du tourisme ;
- ✓ être Opérateur Touristique Privé (agents de voyages, promoteur de réceptifs hôteliers etc.) ou membre actif de l'une des associations de développement et de promotion du tourisme.
- ✓ être en service à la Mairie de Djougou et occupé un poste de décision ou de responsabilité en matière de culture et / ou du tourisme ;
- ✓ être un résident de Djougou ;
- ✓ être touriste en séjour dans cette commune.

Pour l'échantillonnage, il a donc été pris en compte tous les acteurs clés du développement touristique à savoir : l'Etat, les Collectivités locales, les Opérateurs Touristiques Privés, la société civile, la population elle-même, les touristes. L'échantillon a été déterminé de manière raisonnée. Au total, quatre-vingt (80) personnes ont été interviewées dans le cadre de cette étude.

Outils et techniques de collecte des données

Plusieurs outils et techniques ont été utilisés lors des investigations pour recueillir les données.

➤ Outils de collecte des données

Pour la collecte des données, les matériels suivants ont été utilisés :

- une carte administrative de la localité ;
- des guides d'entretien;
- un appareil photo numérique pour la prise des vues des sites ou attraits touristiques sur le terrain ;
- un ordinateur portatif ;
- un véhicule de location pour le déplacement sur certains sites touristiques

➤ **Techniques de collecte des données**

Deux approches ont été utilisées. Il s'agit de l'observation directe et des entretiens avec les acteurs. En réalité le choix de ces techniques n'est pas gratuit. Retenues en fonction de la nature du sujet, elles nous ont permis d'aller chaque fois un peu plus en profondeur dans notre quête d'informations.

- **L'observation** : elle était nécessaire. Nous y sommes allés spontanément du fait de la réalité des terrains d'enquête qui traduisaient quelques faits apparents et non-dits significatifs. Avec cette technique particulièrement discrète, nous sommes parvenus au moyen d'une grille d'observation, à relever et recueillir des données sur l'environnement, le patrimoine, les réactions des populations d'accueil par rapport aux propositions d'activités relatives au développement du tourisme durable à Djougou.
- **L'entretien** : Il s'est déroulé en deux volets et l'outil utilisé est le guide d'entretien. L'entretien a concerné des cadres de l'Administration Nationale du Tourisme (ANT), des opérateurs touristiques privés (Agents de voyages, Hôteliers), des Responsables d'Organisation Non Gouvernementale (ONG), les populations locales, les touristes, les cadres de la Mairie de Djougou, les PTF et autres personnes ressources).
- **Les entretiens individuels** ont permis de lancer les débats et de provoquer des réactions chez les acteurs concernés.
- **Les entretiens de groupe ou Focus group** ont permis de préciser et d'approfondir progressivement les questions et de les rendre plus pointues, afin de mieux sonder et d'obtenir des informations supplémentaires. Ces entretiens ont surtout concerné les présidents des associations des opérateurs touristiques privés.
- **L'étude documentaire** : elle a servi à la triangulation avec les données orales, pour mieux s'assurer de la validité des informations recueillies. Le recueil des données est fait au niveau de plusieurs structures. L'outil utilisé ici est la fiche de lecture qui a permis la production d'une réflexion profonde sur les logiques des acteurs du tourisme.

1.2.3. Traitement des données et analyse des résultats

Le traitement des données concerne le dépouillement des fiches d'enquête, des guides d'observation. A ce stade, une lecture de l'ensemble des questionnaires a été faite. Ce qui a permis de procéder à une répartition des données en fonction de leur caractère et des objectifs fixés. Ces informations constituent une base de données exploratoire qui a fait l'objet de traitement et d'analyse.

Pour traiter les données dépouillées plusieurs types de logiciels ont été utilisés. Les logiciels Word et Excel ont été exploités pour traiter les données démographiques et touristiques collectées lors des enquêtes et ont permis de réaliser des tableaux et des graphiques relatifs à la démographie et aux activités économiques d'intérêt touristique. Les résultats issus des différents traitements ont été exploités au niveau de la phase analytique de ladite étude.

Pour l'analyse des résultats, nous avons utilisé le modèle SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces).

CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE DJOUGOU ET ETAT DES LIEUX DU TOURISME

Dans ce chapitre, nous aborderons d'une part, la situation géographique, l'organisation administrative, les traits physiques ainsi que les données démographiques, sociales et économiques de la commune de Djougou. D'autre part, nous réaliserons l'étude du potentiel touristique de la commune de Djougou ainsi que l'analyse de l'organisation et du fonctionnement du tourisme sur son territoire.

2.1 Cadre géographique

2.1.1. Situation géographique, organisation administrative et traits physiques

➤ Situation géographique

La commune de Djougou est située dans la partie septentrionale au Nord-ouest du Bénin dans le département de la Donga. Elle a une superficie de 3 966 km², et est à une distance de 461 km environ de Cotonou, capitale économique du Bénin. Elle partage ses frontières au Nord, avec les communes de Kouandé et de Péhunco, au Sud, avec la commune de Bassila, à l'Est, avec les communes de Sinendé, de N'Dali et de Tchaourou et à l'Ouest avec les communes de Copargo et de Ouaké.

La figure 1 présente la situation géographique de la commune de Djougou.

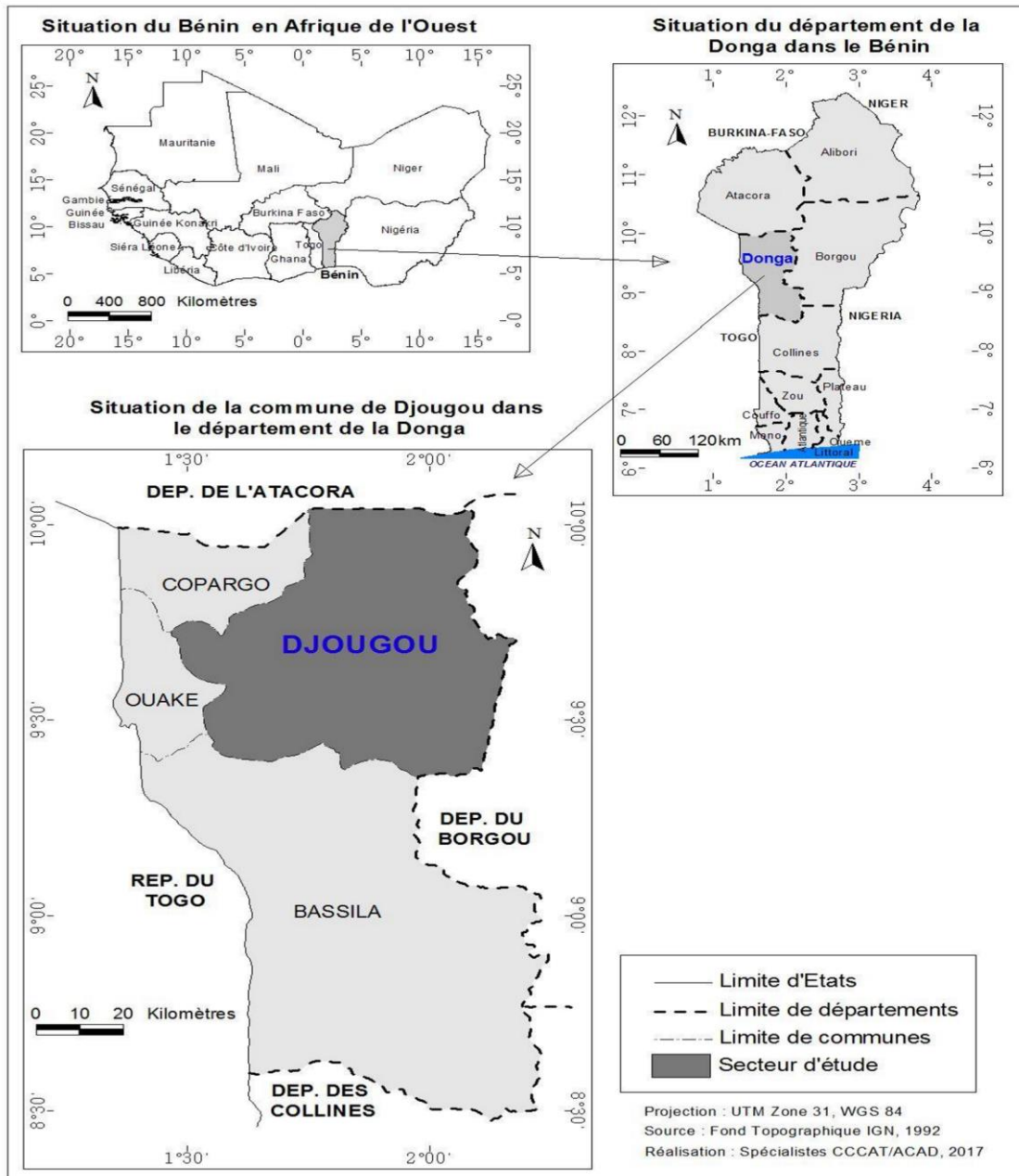


Figure 1 : Carte de situation de la commune de Djougou

Source : PDC 2018-2022

➤ **Organisation administrative**

La commune est subdivisée en douze (12) arrondissements que sont : Djougou 1, Djougou 2, Djougou 3, Baréi, Bariénoù, Belléfoungou, Bougou, Kolokondé, Onklou, Partago, Pélébina et Sérou. Ces arrondissements comprennent au total Cent Vingt Deux (122) Villages et quartiers de ville. L'administration locale comporte trois niveaux : la commune, l'arrondissement et le village ou quartier de ville. Le village ou quartier de ville

est administré par un chef village ou chef quartier ; l'arrondissement est dirigé par un chef d'arrondissement (CA) pendant que la commune est dirigée par le Maire.

La figure 2 présente la carte de découpage administratif de la commune de Djougou.

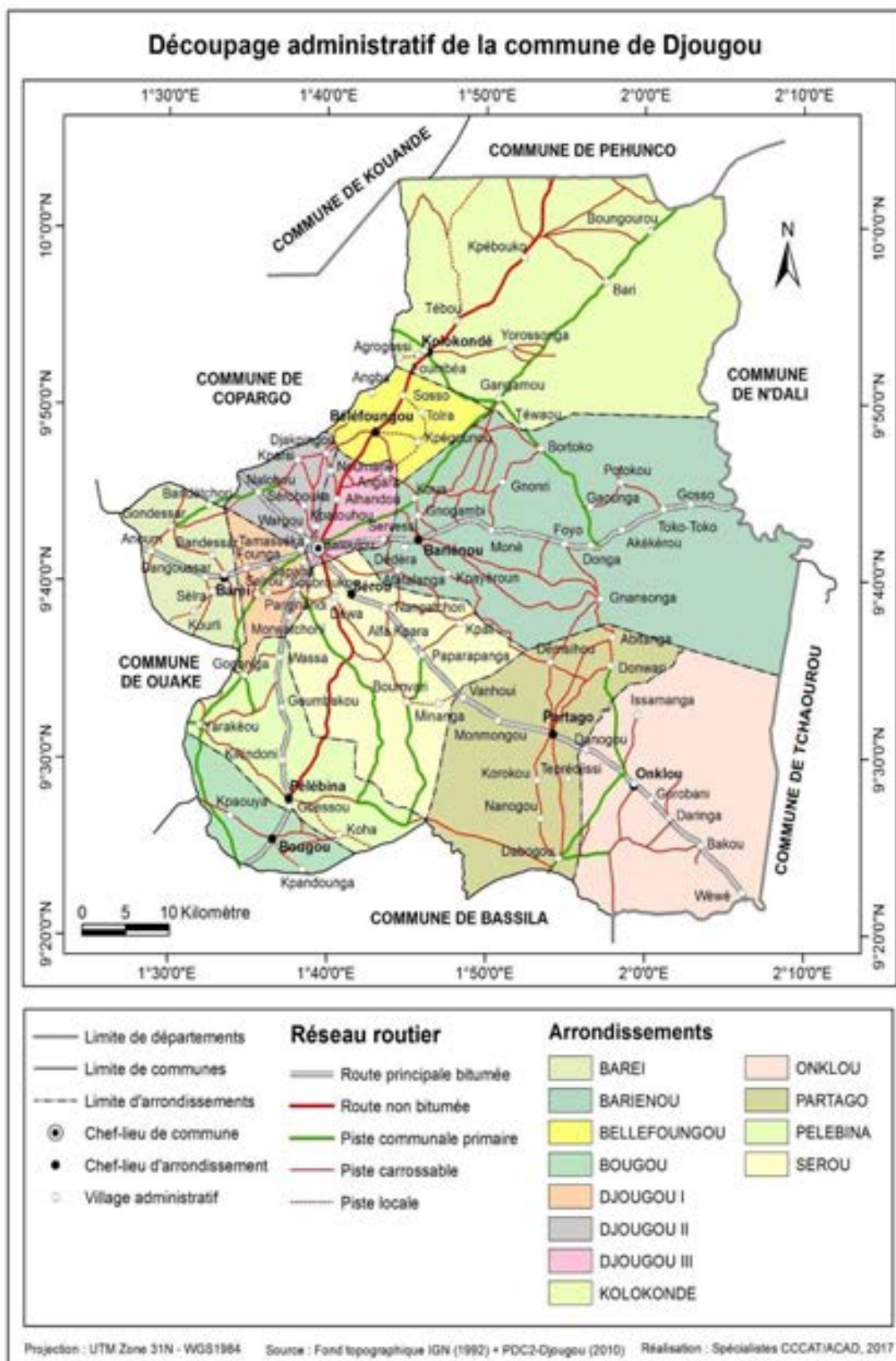


Figure 2 : Carte de découpage administratif de la commune de Djougou

Source : PDC 2018-2022

➤ **Traits physiques**

Relief et hydrographie : La Commune de Djougou a un relief de plateau parsemé de collines de faible dénivellation. Il est incliné de l'Ouest vers l'Est et les hauteurs varient de 295 m (à l'Est dans les arrondissements de Bariénoù et d'Onklou) à 545 m (à l'Ouest dans l'arrondissement de Baréi, Djougou 1 et Djougou 2). La figure 3 présente la configuration physique du relief de la commune de Djougou.

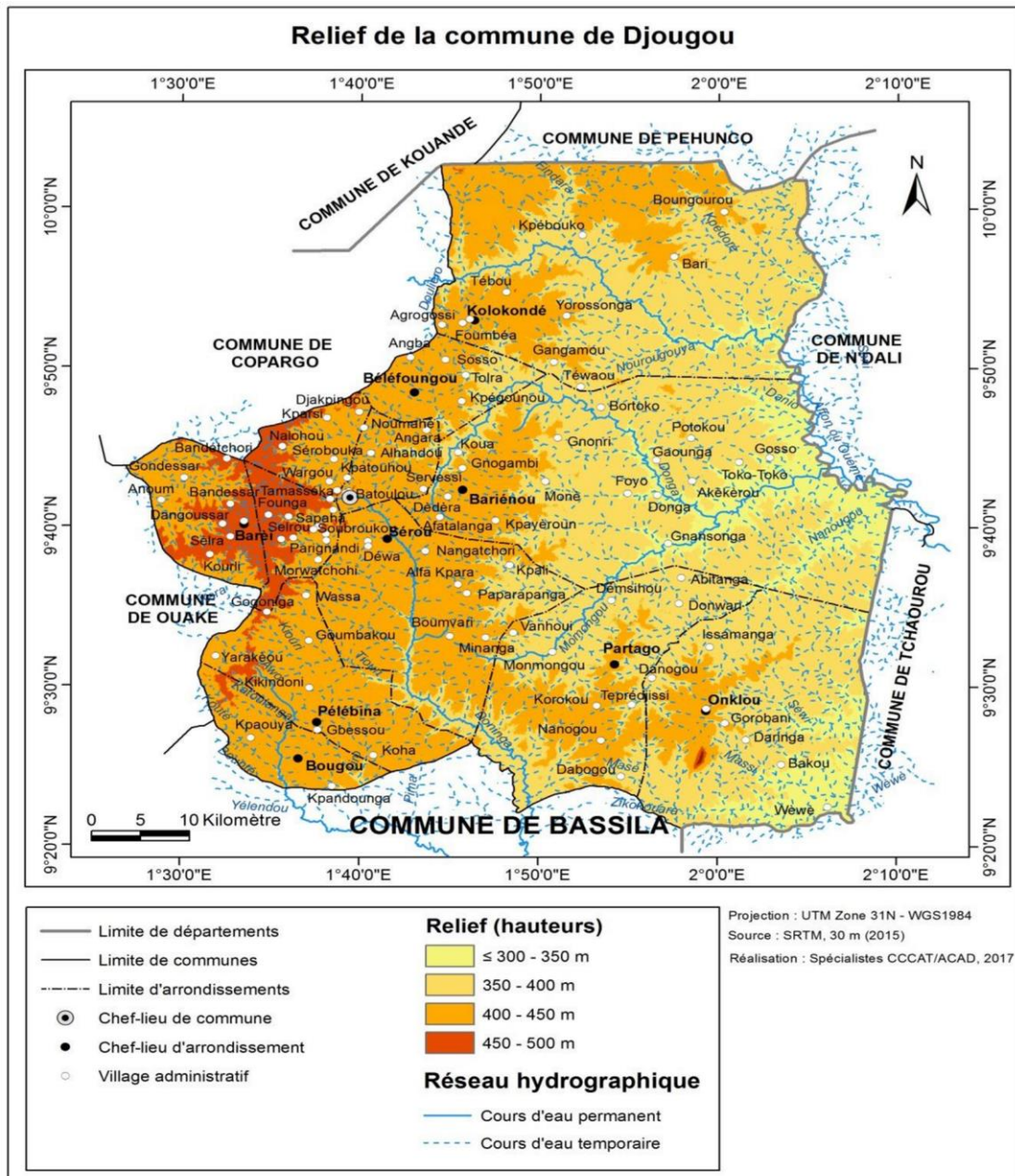


Figure 3 : Carte du relief et hydrographie de la commune de Djougou

Source : PDC 2018 - 2022

Les sols :

Les sols dominants dans la commune de Djougou sont :

- les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés, peu lessivés en argile, lessivés en sesquioxydes;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés sans concrétion et à concrétion ;
- les sont ferrugineux tropicaux lessivés indurés et les sols ferralitiques moyennement dénaturés.

Ces sols ont l'aspect argilo-sableux et/ou latéritique (gravillonnaire ou caillouteux). Ils sont globalement favorables à l'agriculture. La figure 4 présente la carte des sols de la commune de Djougou.

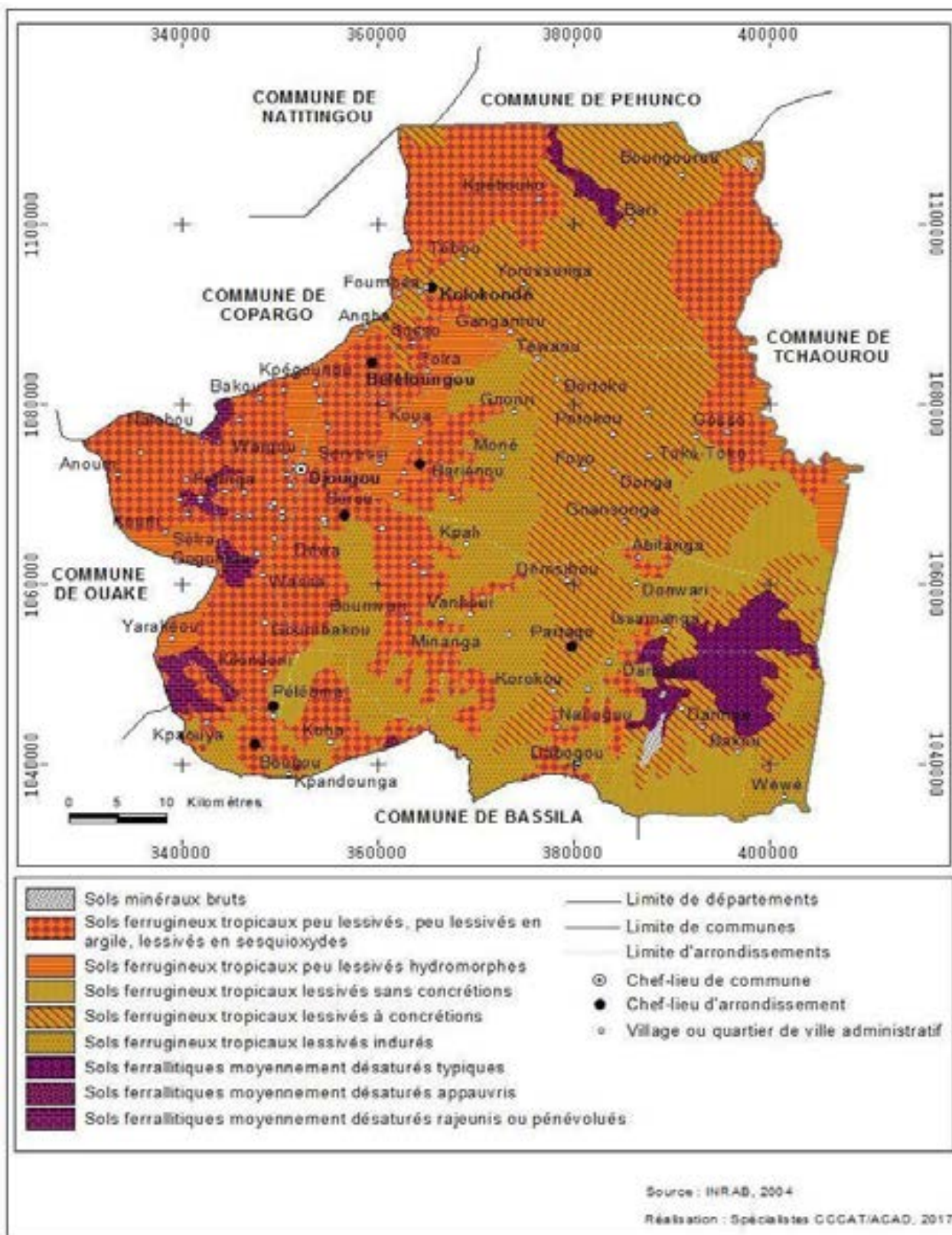


Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Djougou

Source : PDC 2018-2022

Climat : La Commune de Djougou a un climat de type soudano-guinéen à deux saisons dont une saison pluvieuse de mi-avril à mi-octobre et une saison sèche de mi-octobre à mi-avril. Les précipitations vont de 1000 à 1500 mm pour 75 à 140 jours effectifs de pluie ; ce qui fait de Djougou une Commune bien arrosée. La Commune connaît de décembre à février l'harmattan, un vent sec et frais qui souffle du Sahara vers l'Ouest sur l'Afrique occidentale. Par ailleurs, elle enregistre depuis quelques années des aléas climatiques (inondations, sécheresse) caractérisés par une irrégularité des pluies, auxquels s'ajoutent les tornades¹ qui affectent la productivité des cultures.

Végétation et faune : La Commune de Djougou dispose de plusieurs forêts classées que sont : la portion de la forêt classée de l'Ouémé supérieur au Sud-Ouest (35 000 ha) et les forêts classées de Kilir (50 ha), de Sérou (408 ha), de la Donga (250 ha), de Belléfoungou (1 300 ha) et de Soubroukou (84 ha). A ces forêts classées s'ajoutent des forêts sacrées de Baréi, de la Panthère, de Nalohou et de Kpatogou. Des poches non négligeables de forêts claires et de forêts denses sont observées par endroit. Les espèces végétales rencontrées dans ces forêts sont : caïlcédrat, karité, néré, Cola, baobab, neem, quelques plants d'iroko, teck, Acacia, Eucalyptus. Quant aux espèces animales, elles concernent essentiellement le petit gibier (lièvre, écureuil, aulacodes, rat géant, hérisson, singe noir, phacochère, hippotragus, etc.), les reptiles (Varans, tortues, escargots, caïmans, crocodiles, serpents, etc.), plusieurs espèces d'oiseaux et quelques rares buffles). La surexploitation des ressources ligneuses et animales est le principal problème qui affecte de plus en plus cette commune.

2.1.2 Données démographiques, sociales et économiques

➤ Les données démographiques et sociales

La population : D'après le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, la population de la Commune de Djougou est de 267 812 habitants, dont 133 813 hommes (49,97%) et 133 999 femmes (50,03%). Par rapport à l'année 2002, la population totale a connu un accroissement intercensitaire annuel de 3,53%. Cet accroissement est inférieur à la moyenne départementale (4,06%) et proche de celle nationale (3,50%).

Avec une densité moyenne assez élevée (45,86 habitants/km²), la tendance de la population jeune est à l'émigration. L'analyse de la densité démographique par arrondissement indique que les trois (03) arrondissements urbains (Djougou 1, 2 et 3) sont les plus densément peuplés. Baréi, Belléfoungou et Bougou sont les arrondissements les moins densément peuplés (figure 5).

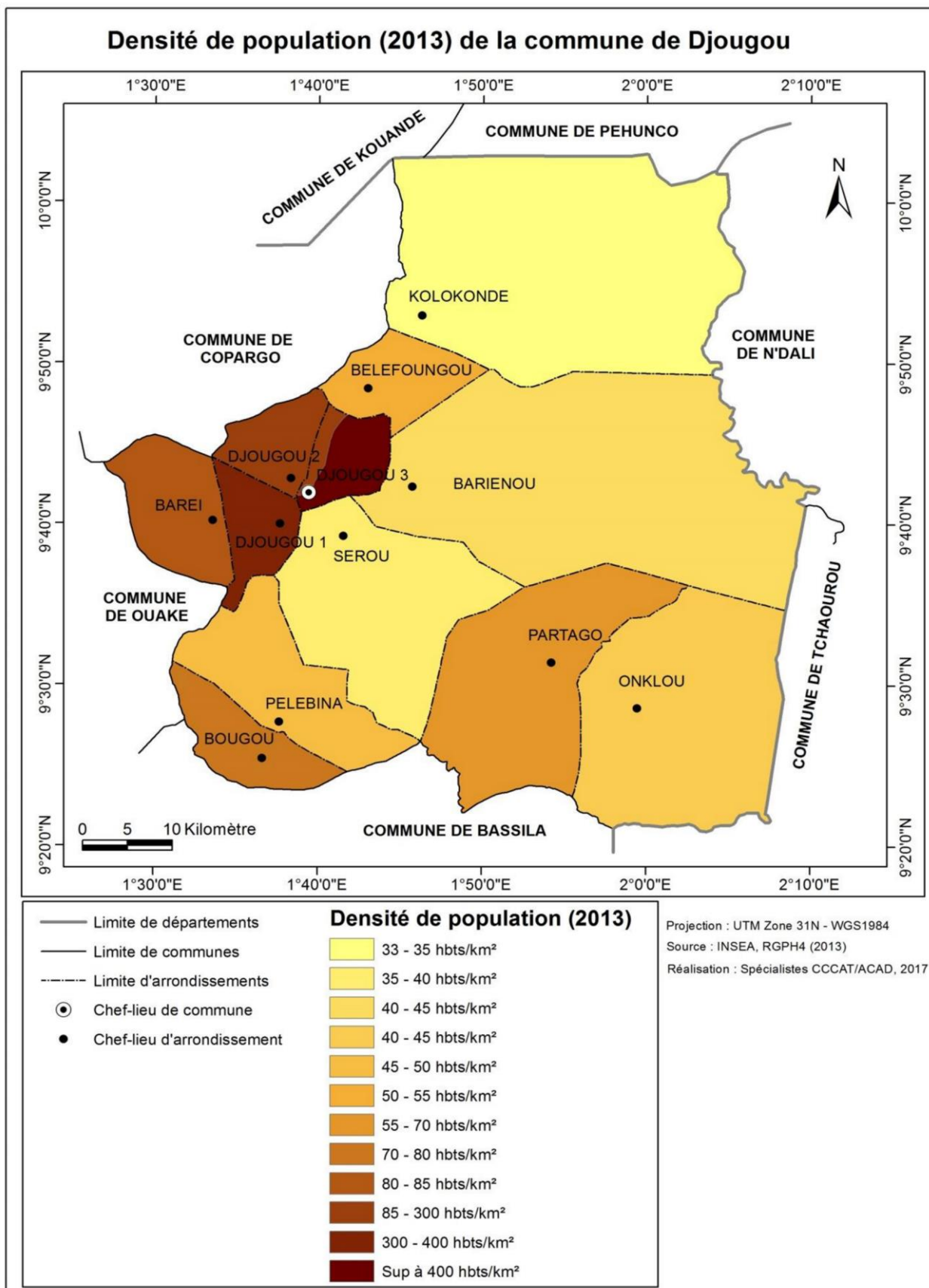


Figure 5 : Densité de la population de la commune de Djougou

Source : PDC 2018 - 2022

La densité de la commune est de 68 habitants/km². Cette densité varie d'un arrondissement à un autre à l'intérieur de la commune à l'instar de la population. Il ressort des analyses des populations de chaque arrondissement, que l'arrondissement de Djougou III affiche la plus forte densité, suivi de celle de Djougou I. Les arrondissements de Djougou II et Kolokondé viennent respectivement en dernière position, soit 36 et 34 habitants /Km². L'arrondissement de Bariénoù avec une densité de 40 habitants /km² est essentiellement agricole et s'expliqueraient par une forte pression sur les terres arables et les ressources naturelles en général.

L'analyse de l'évolution intercensitaire de la structure des ménages de la Commune de 2002 à 2013 indique une régression du taux de ménages agricoles, passant de 76,88% en 2002 à 61,63% en 2013, soit une régression de 15,23 points en 11 ans. Pendant la même période (2002-2013), la part des ménages agricoles au niveau du Département de la Donga est passée de 78,45% en 2002 à 54,86 en 2013, soit une régression de 23,59 points en 11 ans.

La Commune de Djougou connaît donc une tendance à l'urbanisation plus forte que dans l'ensemble du département de la Donga. Cette situation pourrait s'expliquer par : (i) la position géographique de la Commune favorable aux activités commerciales, alternatives à celles agricoles ; (ii) l'essor que connaissent, dans la Commune, les activités connexes à celles commerciales, le transport en particulier. La situation n'est pas homogène à l'intérieur de la Commune. La tendance à l'urbanisation se confirme dans les 12 arrondissements de la Commune et est la plus marquée dans ceux urbains (Djougou 1, Djougou 2, Djougou 3) et de présence de marchés importants (Bougou, Kolokondé et Partago).

Tableau 2 : Évolution inter censitaire (2002-2013) de la structure des ménages de la Commune de Djougou

Arrondissements	2002			Variation 1992-2002 de la part de ménages agricoles	2013			Variation 2002- 2013 de la part de ménages agricoles	% de régression des ménages agricoles
	Nombre total de ménages	Nombre de ménages agricoles	% de ménages agricoles		Nombre total de ménages	Nombre de ménages agricoles	% de ménages agricoles		
Djougou 1	3 677	1 478	40,20%	-13,72%	5230	1142	21,84%	-18,36%	-4,64%
Djougou 2	2 015	939	46,60%	-18,65%	3610	936	25,93%	-20,67%	-2,02%
Djougou 3	2 044	846	41,39%	-29,02%	3488	468	13,42%	-27,97%	1,05%
Baréi	1 194	1 080	90,45%	-2,86%	1628	1292	79,36%	-11,09%	-8,23%
Bariénoù	4 123	3 868	93,82%	-1,40%	4639	3713	80,04%	-13,78%	-12,38%
Belléfoungou	622	557	89,55%	-2,19%	690	592	85,80%	-3,75%	-1,56%
Bougou	695	496	71,37%	-10,74%	1330	643	48,35%	-23,02%	-12,28%
Kolokondé	2 293	1 983	86,48%	-2,20%	3340	2484	74,37%	-12,11%	-9,91%
Onklou	2 051	1 883	91,81%	-4,65%	3139	2416	76,97%	-14,84%	-10,19%
Partago	2 895	2 140	73,92%	-17,48%	3723	2641	70,94%	-2,98%	14,50%
Pélébina	914	866	94,75%	2,09%	1411	1011	71,65%	-23,10%	-25,19%
Sérou	1 278	1 210	94,68%	1,57%	1811	1335	73,72%	-20,96%	-22,53%
Total Djougou	23 801	17 346	72,88%	-10,19%	34039	18673	54,86%	-18,02%	-7,83%
Total Donga	44 945	35 258	78,45%	-6,88%	66433	39461	59,40%	-19,05%	-12,17%

Source : Données du RGPH3&4, 2002,2013

Source : PDC 2018-2022

La projection du RGPH4 2013 estime la population totale de la commune de Djougou en 2017 à 300 543 habitants. Elle montre une répartition de la population de la Commune par tranche d'âge avec une population essentiellement jeune. Les enfants de 14 ans au plus sont au nombre de 141.217, soit 46,99%% de la population. Les adultes de plus de 18 ans sont estimés à 138 446 personnes. La population est majoritairement faite de Yowa, Lokpa et apparentés (54,2%). Ce groupe est suivi des Dendi et apparentés (14,6%), Peulh (14,3%), des Otammaris et apparentés (6,7%) et des Baribas et apparentés (3,9%). Les groupes ethniques minoritaires sont : les Fons, les Nagots, les expatriés, les Adja et d'autres ethnies du Bénin.

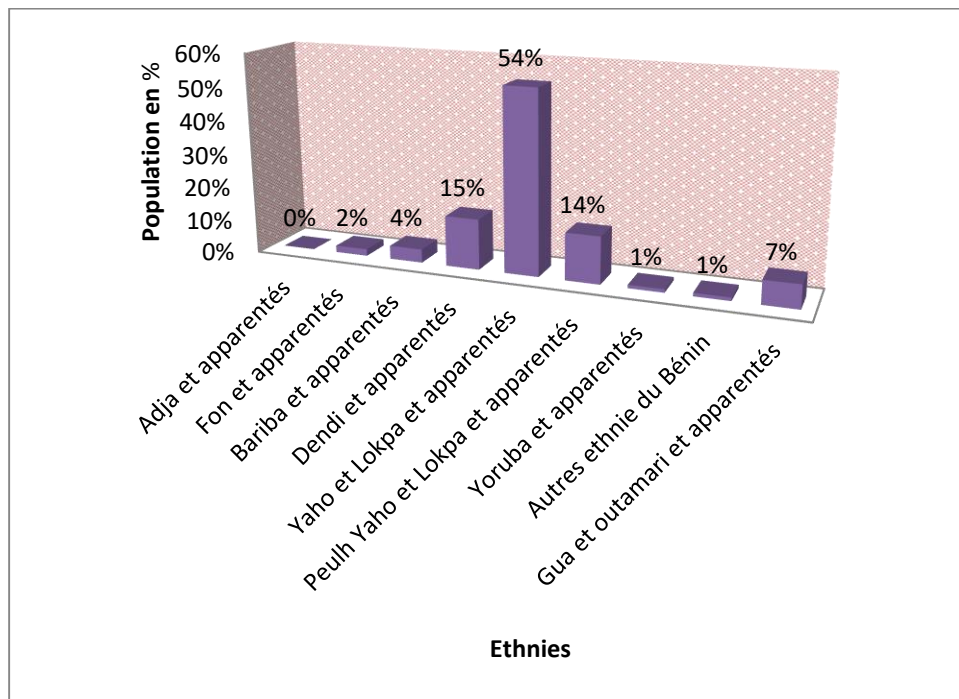


Figure 6 : Répartition de la population selon les grands groupes socio-culturels

Source : Données RGPH4, 2013

La religion

La population de Djougou est essentiellement musulmane. Les principales religions pratiquées sont : l'islam (81,40%) et le catholicisme (10,40%). Les autres religions sont : le protestantisme, les religions traditionnelles, le christianisme céleste, d'autres religions chrétiennes et d'autres. Une partie de la population (1,3%) n'a aucune religion (figure n°8). En général, les pratiques religieuses se caractérisent par un grand syncrétisme et une cohabitation pacifique des différents groupes.

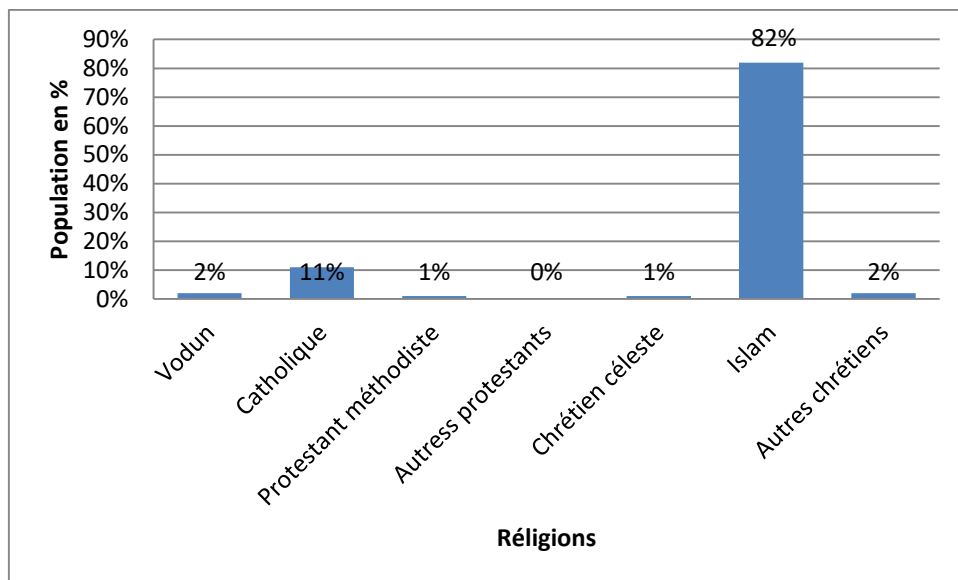


Figure 7 : Les religions pratiquées dans la commune

Source : *Données RGPH 2013*

➤ **Les activités économiques :**

L'économie de la Commune de Djougou est basée sur l'agriculture qui occupe 70% de la population active. Les principales spéculations sont : l'igname, le sorgho, le maïs, le mil, le niébé, le manioc, l'arachide et le coton. Les noix d'anacarde, le soja, le coton et les produits de cueillette (noix de karité, néré) sont les produits de rente. Le maraîchage prend de l'essor dans la Commune autour des retenues d'eau et dans les bas-fonds. La production animale, activité importante dans tous les arrondissements, est dominée par les petits ruminants (Caprins, ovins), la volaille et les porcins. L'élevage des bovins est l'œuvre des peulhs répandus dans les arrondissements. L'élevage de case, pratique d'engraissement des animaux à domicile, est un type d'élevage qui se développe dans la Commune.

Le commerce de produits manufacturés, de produits agricoles et d'animaux est la 3ème activité après l'agriculture et l'élevage. Le transport, activité connexe au commerce, est aussi important. Ces activités prennent de l'essor à cause de la position de ville carrefour et de transit qu'occupe le chef-lieu de la commune.

La transformation des produits agricoles et l'artisanat sont bien développés dans la commune. On dénombre dans la commune plusieurs marchés dont cinq (5) de renommée interrégionale fréquentés par des commerçants des villes voisines (Parakou, Natitingou) et du Togo. Il s'agit des marchés de Djougou, de Kolokondé, de Partago, de Bougou et de Kpaouya. Les autres marchés sont des relais où se collectent les produits vivriers et des animaux en direction des plus grands marchés. Les marchés à bétail de Kolokondé, de Partago et de Bougou

constituent de gros greniers où se ravitaillent les populations de la Donga et de la sous-région. Par ailleurs ils constituent des lieux où s'effectuent de grosses transactions financières, ce qui permet à la commune de mobiliser assez de ressources pour des investissements afin de contribuer à l'épanouissement des populations.

2.2 Etat des lieux du tourisme dans la commune de Djougou

2.2.1 Les sites et attraits touristiques de la commune de Djougou

La commune de Djougou dispose d'un patrimoine culturel riche et diversifié, qu'il s'agisse du patrimoine humain et ethnographique, du patrimoine historique, du patrimoine artisanal ou folklorique. Les raisons de ce fait remontent sans doute à l'histoire du peuplement qui a permis l'installation à Djougou d'une mosaïque de peuples qui l'enrichit chacun de ses apports divers.

Cependant, le patrimoine naturel et culturel est à l'étape primaire.

Le point des ressources touristiques de la commune de Djougou recensées par la mairie et mis à notre disposition à travers la documentation se présente comme suit :

Tableau 3 : Point des ressources touristiques de la commune

Ressources touristiques	Arrondissement, Villages/Quartiers de ville	Importance	Aménagement	Mode d'exploitation	Difficultés majeures
La marre aux hippopotames	Barienou/ Affons (espèces rares)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espèces rares ▪ Observer les hippopotames en toute saison 	Non aménagé/ Viabilisé	Non exploité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de voies d'accès ▪ pas de miradors ou belvédères
La marre Korongo	Baréi/ Baréi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ chance ▪ vertu thérapeutique ▪ fertilité des femmes 	Aménagement saisonnier	Non exploité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site culturel ▪ Accès restreint
La marre de la noyade (Tchotcho Koha)	Djougou III /Servessi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site historique national à la vie du royaume de Djougou 	Non aménagé	Non exploité	Accès difficile
La marre de Agamassosso	Djougou I / Founga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rituel ▪ chance ▪ vertu thérapeutique ▪ fertilité des femmes 	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès

Les singes de la colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Biodiversité ▪ Tourisme solidaire 	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La colline d'Adjandja	Onklou/ Adjandja	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La marre à pluie 	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La colline de Tébou	Barienou/ Tébou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vue sur une savane arborée 	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
Colline de Bangana	Djougou/Killir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Site historique 	Non aménagé	Non exploité	Pas de voie d'accès
La case ronde de Bouloum	Sérou/ Bouloum	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rituelle ▪ Historique ▪ Culturelle 	Non aménagé	Non exploité	
Le palais royal de kilir	Djougou I/ Kilir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Historique ▪ Culturelle ▪ Culturelle 	oui	Non exploité	
La place de la gaani	Djougou I/ Kilir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifestation ▪ Culturelle 	oui	Non exploité	
La gaani	Djougou I / Kilir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesse culturelle 		Non exploité	
Le zo-laari et sortie de Gbangbéouré	Djougou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesse culturelle 		Non exploité	
La flagellation des Peulhs	Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rite de passage 		Non exploité	
La flagellation des Lokpa	Toute la commune	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rite de passage 		Non exploité	
Forêt de Soubroukou	Djougou I/Soubroukou	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des espèces menacées ▪ Rituelle 	Non aménagé	Non exploité	
Forêt Killir	Djougou I/ Kilir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des espèces menacées ▪ Rituelle 	Non aménagé	Non exploité	
Forêt Bouloum	Sérou/Bouloum	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des espèces menacées ▪ Rituelle 	Non aménagé	Non exploité	

Source : données d'enquête ET-PDC3 (mai 2017)

Les différents sites touristiques ne sont pas aménagés. Ils sont inexploités donc ne génèrent aucune recette à la commune.

Les présentes photos qui suivent constituent quelques illustrations des potentialités culturelles de la commune de Djougou.

- **Les sites historiques** : ils retracent l'histoire du territoire à travers les éléments que sont le patrimoine bâti, les lieux de mémoire, les royautés ;



Photo 1 : Musée d'histoire de Djougou situé au palais royal de Kilir.

Prise de vue : Kabirou ABDOULAYE, Novembre 2018



Photo 2 : Palais royal de sa Majesté Baparapé, chargé de la paix, de la sécurité et du Développement de Djougou.

Prise de vue : Sosthène CAPO-CHICHI, Novembre 2018

- **Les sites religieux** : ils comprennent les lieux de cultes traditionnels, les lieux de culte musulmans et les lieux de culte de la chrétienté ;



Photo 3 : Mosquée de Zongo, haut lieu de cultes musulmans

Prise de vue : Kabirou ABDOULAYE, Novembre 2018

- **Les rites** : ils englobent les différentes célébrations des religions traditionnelles qui ont encore cours sur le territoire et concernent aussi bien les rites thérapeutiques, initiatiques, ceux dédiés aux ancêtres et aux divinités ; ceux des cultes musulmans et chrétiens ; ils tirent à grands traits les rapports des hommes avec l'univers et leurs efforts de maîtrise des phénomènes de la nature ;



Photo 4 : Tam-tam rituel pour célébrer le rite de passage de classe sociale des enfants à celle des adultes, « kamouhou »

Source : Enquête de terrain, Novembre 2018



Photo 5 : Chapeau d'initiation au rite de flagellation « kamouhou » ou « Faata djingali foula »

Source : Mairie de Djougou, Novembre 2018

- **Les objets témoins du patrimoine** : aussi bien les objets séculiers que des objets de cultes et ceux des folklores ;



Photo 6 : lance du cavalier, enquête novembre 2018

Source : Enquête du terrain novembre 2018



Photo 7 : Tambour sacré du palais de Soubroukou joué à l'occasion de grandes funérailles et des cérémonies rituelles

Prise de vue : Kabirou ABDOULAYE, Novembre 2018

- **Les marchés traditionnels** : ils donnent à voir les scènes des échanges et exposent les divers articles traditionnels, ils permettent de goûter aux ambiances spécifiques des marchés de Djougou.



Photo 8 : Petit marché de Djougou « Yobou Tchènè »

Prise de vue : Kabirou ABDOULAYE, Novembre 2018

- **Les folklores** : ils dressent un répertoire impressionnant des divers rythmes, de chants et de chorégraphies attachés aux différents agendas des communautés ;



Photo 9 : Prestation de danse lokpa lors de la célébration de la Gaani 2018

Prise de vue : Sosthène CAPO-CHICHI, Novembre 2018

- **L'artisanat culturel** : montre des artisans à l'œuvre au quotidien en duel avec la matière et générant des orfèvreries au rythme des instruments anciens ;



Photo 10: Le processus de transformation du coton en fil devant servir au tissage de pagnes traditionnels

Source : Mairie de Djougou, Novembre 2018

- **La vie des villages** : permet de découvrir l'organisation villageoise et les activités qui rythment le cours de la vie rurale ; la connaissance des hommes et de leurs arts de vivre ; l'opportunité de découvrir la sagesse des traditions par l'appréciation de la pensée poétique des communautés à travers les proverbes, les satires et dictons bien choisis ;



Photo 11 : Préparation des mets traditionnels par les femmes

Prise de vue : Sosthène CAPO-CHICHI, Novembre 2018

- **Les forêts sacrées** : Elles dévoilent les rapports des hommes avec la forêt, les essences végétales et les recettes avérées de la médecine traditionnelle ; l'opportunité de découvrir les beautés de la nature sauvage.



Photo 12 : Arbre sacré de la forêt de Soubroukou, 300 ans de vie, incarnant des divinités de protection, de prospérité et de procréation

Prise de vue : Kabirou ABDOULAYE, Novembre 2018

- **L'écurie** : une impressionnante écurie qui marque la séculaire relation de l'homme de Djougou avec le cheval qui se présente comme un animal de combat mais aussi de parade.



Photo 13 : Sa Majesté BAPARAPE sur son cheval à l'occasion de la fête de la Gaani (Edition 2018)

Prise de vue : Idriss DARA, Novembre 2018



Photo 14 : Cavalier de la cours royale en démonstration à l'occasion de la Gaani 2018

Prise de vue : Idriss DARA, Novembre 2018

2.2.2 Les équipements touristiques et de loisirs

Par équipement touristiques nous pourrions désigner : les hôtels, motels, auberges, boîtes de nuit, agences de voyages, agences de tourisme et bureau de voyages etc.

L'hôtellerie est moins développée dans la commune de Djougou. Les infrastructures hôtelières sont insuffisantes et ne répondent pas souvent aux normes. Cet état de choses s'explique par le fait que Djougou est une ville fortement islamique. Les opérateurs économiques ne s'intéressent pas à ce secteur. Au nombre de vingt-cinq (25), les infrastructures hôtelières et/ou assimilés de la commune sont concentrés en ville. Le tableau ci-dessous présente quelques réceptifs hôteliers de la commune.

Tableau 4 : Point des infrastructures hôtelières et nature

Arrondissement	Villages/ Qu artiers de ville	Nom de l'infrastructure	Type	Spécialités de mets		Caractéristiques des chambres		
				européenne	africaine	Nbre de chambres		Standing (faible, moyen, élevé)
						ventilées	climatisées	
Djougou 1	Madina	HOTEL CATHAS	HOTEL	oui	oui	04	03	0
Djougou 3	Yalwa	HOTEL DONGA	HOTEL	oui	oui	11	19	0
Djougou 1	Sassirou	HOTEL SABOU	HOTEL	Non	oui	09	06	0
Djougou 1	Sassirou	HOTEL LA FIDELITE	HOTEL	oui	oui	10	02	0
Djougou 1	Taïfa	HOTEL DE LA CITE	HOTEL	Non	oui	06	05	0
Djougou 1	SéroTago	AUBERGE LES RETROUVAILLES	AUBERGE	oui	oui	-	08	0
Djougou 1	SéroTago	ESCALE DES ROUTIERS	AUBERGE	oui	oui	07	00	0
Djougou 3	Yalwa	RAYGAS (Chez Raymon)	AUBERGE					0
Djougou 1	Sassirou	NOUVELLE GENERATION 1	AUBERGE	oui	oui	04	00	0
Djougou 1	Sassirou	CŒUR TRANQUILLE	AUBERGE					0
Djougou 1	Gah	LA FORET	AUBERGE	Non	Non	03	00	0
Djougou 1	Gah	QUARTIER LATIN	AUBERGE	Non	Non	07	00	0
Djougou 1	Sassirou	MOSA HATEL	HOTEL					0
Djougou 1	Taïfa	AUBERGE LA PRINCESSE	AUBERGE	oui	oui	06	02	0
Djougou 1	Sabari	LAS VEGAS	AUBERGE					0
Djougou 1	Soubou-roukou	HOTEL DU LAC	HOTEL	oui	oui	-	10	0
Djougou 1	SéroTago	HOTEL GLADENZO	HOTEL					0
Djougou 1	Madina	Hôtel Quasar	HOTEL	oui	oui	15	05	0
Djougou 3	Yalwa	Motel de Djougou	MOTEL					0
Djougou	Taïfa	Motel le Sauveur	MOTEL					0
Djougou	Taïfa	Motel 229	MOTEL					0
Djougou	Taïfa	Motel la Détente	MOTEL					0
Djougou 1	Taïfa	Motel APD chez TCHENAH	MOTEL					0
Djougou 1	Gah	Centre saint Ambroise	CENTRE D'ACCUEIL					0
Djougou 1	Founga	Boucan(Founga)	AUBERGE					0
Djougou I	Sassirou	Nouvelle Génération II	AUBERGE					0

Source : données d'enquête ET-PDC3 (mai 2017)

2.2.3 Etude de l'organisation et du fonctionnement du tourisme dans la commune de Djougou.

En ce qui concerne la fréquentation touristique de la commune de Djougou

Il ressort des enquêtes menées sur le terrain notamment auprès des Agences de voyages et agences de tourisme, Hôtels, Associations et ONG intervention dans le secteur du tourisme, Administration Nationale et Départementale du Tourisme ..., que la commune de Djougou ne dispose ni de site d'animation (site qui, selon les normes internationales, accueille entre 10.000 et 50.000 visiteurs / an, donc un site dont la part de fréquentation devient significative) ; ni de site d'attraction (site qui accueille, selon les normes internationale, au-delà de 50.000 visiteurs, donc un site qui, à lui seul, à la capacité de faire venir des clients sur le territoire) et n'offre point de manifestations culturelles ou activités de loisirs pouvant permettre de mobiliser régulièrement et pour plusieurs jours, des visiteurs ou touristes étrangers.

Il s'agit d'une commune qui, sur le plan touristique, n'a aucun positionnement, ce qui fait qu'elle n'est pas intégrée dans les programmes des circuits ou séjours touristiques organisés par les acteurs privés.

La fréquentation touristique de Djougou est donc presque inexistante selon ces populations enquêtées qui soulignent que seule la Gaani mobilise quelques visiteurs constitués surtout de la population locale. Djougou, affirment-ils, n'est seulement qu'une ville carrefour, un site d'escale où les touristes ou voyageurs en général peuvent s'approvisionner en produits gastronomiques, surtout le « Wagashi ». Même s'il existe des sites touristiques dans la commune de Djougou, ces derniers ne sont pas officiellement connus et ne sont pas valorisés donc ne peuvent être commercialisés ou vendus.

En ce qui concerne l'organisation locale des secteurs du tourisme et de la culture

En raison de l'activité touristique qui n'est pas du tout développée dans la commune de Djougou, il n'y existe pas à proprement parler, un cadre institutionnel formel. La "mise en tourisme" de la commune étant toujours à sa phase de réflexion, les orientations d'un développement touristique sont présentement assurées, dans leur mise en œuvre, par une équipe conjointe de la Maire et de la Direction Départementale du Tourisme, de la Culture et des Sports.

En ce qui concerne les infrastructures et équipements touristiques

La commune de Djougou ne dispose ni d'Agence de voyages, ni d'agence de tourisme, ni de bureau de voyage, ni de tour opérateur, ni d'agence réceptive ou réceptrice officiellement reconnus. Nous avons dénombré une seule Agence de voyages créée très récemment et qui demeure non encore opérationnelle. Il s'agit précisément de RAM'S TOURS. Elle est chargée du développement et de la promotion de tous les types de tourisme dans la commune.

La restauration traditionnelle informelle est très développée à Djougou et trouve la plénitude de sa manifestation dans des maquis construits de toute pièce. Les restaurants modernes indépendants sont très rares. La restauration moderne se fait généralement dans les restaurants d'hôtel.

Aucun centre de loisir digne du nom n'a été enregistré dans la commune de Djougou. Quelques buvettes existent où l'animation musicale demeure la seule source de plaisir.

Dans la commune de Djougou une nette amélioration de la voirie urbaine s'observe.

En matière de transport, le réseau routier reste pratiquement le seul existant et est exploité par les camions gros porteurs, les Bus, les voitures, motos, vélos...

En matière de communication, on note l'existence des postes et télécommunication, des GSM, de l'internet.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PERSPECTIVES.

Dans ce chapitre, il sera question d'exposer clairement les résultats de nos investigations d'une part, et de les juger objectivement sur la base de quelques principes scientifiques exigés pour la rédaction des mémoires.

3.1 Présentation et analyse des données.

3.1.1 Présentation des résultats

La taille de la population de l'étude a été limitée à quatre-vingt (80) personnes choisies au hasard suivant la répartition ci-après :

- dix (10) cadres de l'Administration Nationale du Tourisme (ANT) ;
- quatre (4) autorités locales ;
- dix (10) agents de voyages et animateurs d'ONG ;
- dix (10) promoteurs et gérants de réceptifs hôteliers ;
- seize (16) touristes étrangers;
- trente (30) personnes représentant la population locale

Soit : $(10) + (4) + (10 \times 2) + (16) + (30) = 80$ personnes enquêtées.

Total de Personnes (TP) = 80 enquêtées.

Tableau 5 : Effectifs et fréquences des populations enquêtées

Population enquêtée	Effectif	Fréquence (en %)
Cadres de l'ANT	10	12,50
Autorités locales	04	5
Agents de voyages et animateur d'ONG	10	12,5
Promoteur et gérants de réceptifs hôteliers	10	12,5
Touristes	16	20
Population locale	30	37,5
TOTAL	80	100%

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Septembre 2018

Les réponses collectées ont toutes fait l'objet d'un dépouillement manuel. Les résultats obtenus suite à ce dépouillement manuel sont regroupés dans les tableaux ci-dessous, avec « So » qui signifie Sans Opinion.

N°	Questions	Réponses			
		Oui	Non	So	Total
1	La Commune de Djougou dispose-t-elle d'un riche patrimoine ?	80 pers	0 pers	0 pers	80 pers
		100%	0%	0%	100%
2	Connaissez-vous quelques sites et attraits touristiques de la commune de Djougou ?	12 pers	68 pers	0 pers	80 pers
		15%	85%	0%	100%
3	Existe-il dans la commune de Djougou des infrastructures adéquates pour le tourisme ?	20 pers	60 pers	0 pers	80 pers
		25%	75%	0%	100%
4	Y a-t-il des manifestations culturelles qui favorisent un grand déplacement vers la commune de Djougou ?	80 pers	00 pers	0 pers	80 pers
		100%	0%	0%	100%
5	Existe-il des équipements touristiques et de loisirs dignes d'intérêt dans la commune de Djougou ?	10 pers	70 pers	0 pers	80 pers
		12,5%	87,5%	0%	100%
6	: Les manifestations de la Gaani favorisent-elles le développement local ? Tableau 11 : L'essor de la localité à travers la Gaani	75 pers	05 pers	0 pers	80 pers
		93,75%	06,25%	0%	100%
7	Existe-t-il un document d'inventaire exhaustif du patrimoine culturel de Djougou?	8 pers	72 pers	0 pers	80 pers
		10%	90%	0%	100%
		30 pers	50 pers	0 pers	80 pers

8	Les potentialités existantes dans la commune de Djougou sont – elles valorisées ?	37,75%	62,5%	0%	100%
9	Des visites touristiques sont-elles organisées à Djougou pendant la fête de la Gaani?	33 pers	47 pers	0 pers	80 pers
		41,25%	58,75%	0%	100%
10	Existe-il à Djougou un office de tourisme ?	0 pers	80 pers	0 pers	80 pers
		0%	100%	0%	100%
11	Le développement du tourisme à Djougou est-il confronté à beaucoup de problèmes ou obstacles ?	80 pers	0 pers	0 pers	80 pers
		100%	0%	0%	100%
12	Pensez-vous que l'islam constitue l'un des obstacles au développement du tourisme à Djougou ?	55 pers	25 pers	0 pers	80 pers
		68,75%	31,25%	0%	100%
13	Peut-on dire que la méconnaissance des potentialités par les acteurs, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, de ressources financières, constituent aussi des contraintes liées au développement du tourisme à Djougou ?	80 pers	0 pers	0 pers	80 pers
		100%	0%	0%	100%
14	Les populations de Djougou sont-elles confrontées aujourd'hui aux problèmes socio-économiques ?	80 pers	0 pers	0 pers	80 pers
		100%	0%	0%	100%
15	Pensez-vous que le développement du tourisme durable peut permettre de résoudre tous les problèmes des communautés de Djougou ?	62 pers	18 pers	0 pers	80 pers
		77,5%	22,5%	0%	100%
		80 pers	0 pers	0 pers	80 pers

16	Le développement du tourisme durable dans une commune exige-t-il l'implication et l'expertise de tous les acteurs ?	100%	0%	0%	100%
17	Convenez-vous avec nous que le développement du tourisme durable est une opération complexe et onéreuse ?	80 pers	0 pers	0 pers	80 pers
		100 %	0%	0%	100%
18	Le Plan de Développement Communal (PDC) de Djougou prévoit-il des actions de développement du tourisme ?	49 pers	00 pers	41 pers	80 pers
		61,25 %	00%	38,75%	100%
19	Connaissez-vous des structures de financement des projets culturels et touristiques ?	18 pers	62 pers	0 pers	80 pers
		22,5%	77,5%	0%	100%
20	: Pourriez-vous nous renseigner sur les opportunités et étapes de développement du tourisme durable dans une commune ?	27 pers	53 pers	0 pers	80 pers
		33,75%	66,25%	0%	100%

3.1.2 Analyse des résultats

L'Analyse des résultats est partie d'abord d'un regroupement des questions par centre d'intérêt définis en fonction des objectifs spécifiques retenus. Ensuite une appréciation globale des réponses apportées aux questions prises en compte dans chaque centre d'intérêt a été faite. Enfin sur la base du modèle SWOT, nous avons identifié les forces, faiblesses, opportunité et menaces du tourisme dans la commune de Djougou.

Tableau 6 : Définition des centres d'intérêt à partir du regroupement des questions

Numéro d'ordre	Principaux centres d'intérêt	Questions concernées
1	Potentialités touristiques disponibles à Djougou	1 à 10

2	Facteurs handicapant le développement du tourisme à Djougou	11 à 13
3	L'utilité de la définition d'une approche stratégique de développement du tourisme durable	14 à 20

Source : Nous-mêmes, Novembre 2018

Par rapport au premier centre d'intérêt « **Potentialités touristiques disponibles à Djougou** », on peut affirmer que les différentes réponses apportées aux questions suivantes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 nous permettent de retenir que la commune de Djougou dispose d'un riche patrimoine touristique. Toutes les 80 personnes enquêtées l'ont clairement souligné. Seulement, ces différentes richesses sont méconnues par le grand public ainsi que les acteurs, car seulement une minorité des personnes enquêtées ont pu nous apporter des précisions sur quelques sites et attraits dignes d'intérêt (12 %). Par ailleurs, la grande majorité des personnes interviewées affirment que Djougou ne dispose pas d'infrastructures générales adéquates (75%) et d'équipements touristiques et de loisirs (87,5 %). Toutes les personnes enquêtées (100%) reconnaissent la Gaani comme manifestation phare de la commune de Djougou et précisent que son organisation permet le développement de la localité. S'agissant de la question de valorisation touristique du patrimoine de Djougou, 62,5 % des enquêtées affirment qu'elle n'est pas du tout faite, contre 37,5 personnes qui pensent le contraire. Toutes les personnes enquêtées affirment également qu'il n'existe pas d'office de tourisme à Djougou pour assurer la promotion touristique de la commune de Djougou.

En ce qui concerne le deuxième centre d'intérêt intitulé « **Facteurs handicapant le développement du tourisme à Djougou** », l'analyse de ses contours et limites à travers les réponses données aux questions 11, 12, 13 nous permet de conclure que la commune de Djougou est confrontée à beaucoup problèmes qui empêchent ou retardent la valorisation des potentialités et le développement du tourisme sur son territoire. Toutes les personnes enquêtées soutiennent d'ailleurs cette affirmation à 100%. Les précisions font état de ce que le l'Islam a une grande part dans le sous-développement du tourisme à Djougou. En effet 68,75% des personnes enquêtées affirment que l'islam constitue l'un des principaux obstacles au développement du tourisme à Djougou. C'est la religion la plus dominante dans cette commune et tout projet de développement qui ne respecte pas certains de ses principes est voué à l'échec. Comme autres handicaps, toutes les personnes enquêtées affirment que

le manque de ressources humaines qualifiées et compétentes pour prendre des initiatives et mener des actions conséquentes ; le manque de ressources financières adéquates au niveau de la commune de Djougou et les problèmes d'assainissement, constituent de réelles contraintes ou obstacles au développement du tourisme à Djougou.

Enfin, au niveau du troisième centre d'intérêt intitulé « **Utilité de la définition d'une approche stratégique de développement du tourisme durable** » qui trouve la plénitude de son fondement sur le regroupement des questions 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, on peut retenir que les communautés de Djougou sont confrontées à d'énormes problèmes socio-économiques. Toutes les 80 personnes enquêtées ont reconnu à 100% que les populations vivent encore dans des conditions précaires de développement aux plans social et économique. Les précisions font état de ce que la pauvreté, la faim, la mendicité, les problèmes d'éducation et d'assainissement demeurent le lot quotidien des populations de Djougou. Au plan culturel, il est également observé une négligence de certains biens culturels, la disparition de certaines pratiques traditionnelles, la dégradation de certains sites culturels etc. Face à une telle situation qui s'empire chaque jour selon les propos recueillis, 77,5% des populations enquêtées, donc 62 personnes sur les 80 pensent que le tourisme durable constitue une alternative pour l'amélioration des conditions de vie des communautés. Ce qui voudrait signifier que le développement du tourisme durable demeure pour la majorité une préoccupation prioritaire. Tous reconnaissent aussi à 100 % que le développement du tourisme en général et du tourisme durable en particulier demeure une opération complexe et onéreuse qui nécessite l'implication et l'expertise de tous les acteurs du tourisme dans son processus.

A la question relative à la prise d'initiative par la mairie de Djougou pour développer le tourisme sur son territoire, il a été enregistré sur les 80 personnes interrogées, 49 personnes (donc 61,50%) qui ont répondu par l'affirmatif. Ce qui voudrait signifier d'abord que la Mairie de Djougou se soucie du développement du tourisme durable à Djougou. Les précisions font état de ce que la mairie a fait réaliser en 2012 une étude relative à l'inventaire du patrimoine culturel dans le but de développer le tourisme culturel sur son territoire.

Par rapport à la question de financement du tourisme (question n° 19), 77,5 % des enquêtés donc 62 personnes sur 80, ignorent les structures qui financent les activités touristiques. 18 personnes seulement en savent quelque (donc 25%). Enfin, en ce qui concerne les opportunités et étapes de développement du tourisme durable (question N°20°), 27 personnes sur 80 (donc 33,75% des personnes interrogées) ont pu nous fournir quelques

informations susceptibles de nous aider dans l'élaboration de notre stratégie. Pour ces dernières personnes, le développement du tourisme durable peut permettre de solutionner les différents problèmes que rencontrent les communautés et qui se résument au chômage, la pauvreté, la faim, la mendicité, la dégradation et la disparition de certains biens culturels, les problèmes d'assainissement. La définition d'une stratégie dans ce sens serait donc d'une grande utilité et les étapes à respecter pour y arriver ne sont pas figées.

Au regard de ce qui précède, nous pourrions retenir de l'analyse SWOT de la situation de Djougou au plan touristique ce qui suit :

Tableau 7 : Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel touristique riche et varié ; - Volonté affirmée des autorités locales ; - La célébration de la Gaani ; - Disponibilité de vastes espaces pour toutes activités touristiques ; - Climat favorable au tourisme ; - Disponibilité d'un répertoire des sites et attraits phares de la commune ; - Prise en compte du développement du tourisme dans le Plan de Développement Communal 2018-2022. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des potentialités par le grand public et les acteurs du marché touristique ; - Manque d'initiatives de valorisation touristique du patrimoine ; - Insuffisance de ressources humaines qualifiées et compétentes pour le tourisme ; - Manque de ressources financières adéquates pour le développement du tourisme ; - Manque d'infrastructures et équipements de qualité pour le tourisme ; - Absence d'un plan stratégique formel pour le développement du tourisme dans la commune de Djougou dans le PDC 2018-2022
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté affirmée du gouvernement de développer le tourisme ; - Existence d'organisme ou institution de financement du tourisme ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fanatisme religieux qui oblige certains, au nom des principes de l'islam, à empêcher l'éclosion des

<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des consultants indépendants et des cabinets d'études spécialisés dans le développement du tourisme sur le territoire national ou au plan international ; - Climat de paix et de sécurité 	<p>projets touristiques sur le territoire de Djougou</p>
--	--

Source : Enquête de terrain, Novembre 2018

3.2 Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic.

Dans le cadre de notre étude, nous avons formulé des hypothèses susceptibles de nous permettre d'appréhender l'origine des problèmes spécifiques retenus et avons procédé à une enquête dans le but de vérifier les hypothèses émises. Au regard des résultats obtenus et de leur analyse, nous essayerons d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses.

3.2.1 Vérification des Hypothèses

- **Vérification de l'hypothèse N°1**

La Commune de Djougou dispose de riches potentialités pouvant contribuer au tourisme durable et à la réalisation des ODD : pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur l'étude des réponses apportées aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Il en ressort que la commune de Djougou dispose d'un riche patrimoine naturel et culturel. Le répertoire du patrimoine culturel élaboré par la mairie de Djougou sur financement de l'Agence des Volontaires du Progrès (AVP) justifie nos affirmations. Ces richesses sont méconnues par bon nombre de touristes et d'acteurs du développement touristique. Seule la fête de la Gaani se positionne favorablement dans l'esprit des personnes enquêtées. Certains éléments du patrimoine culturel de Djougou sont connus par une minorité d'acteurs, mais ne font pas l'objet d'une bonne politique de communication pour leur intégration dans les circuits touristiques. La valorisation touristique du patrimoine de Djougou demeure toujours à l'étape de projet.

- **Vérification de l'hypothèse N°2**

Plusieurs contraintes ou pesanteurs seraient à la base du manque d'initiative de développement du tourisme dans la commune de Djougou : pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur les réponses apportées aux questions 11, 12, 13. Il s'en dégage que plusieurs pesanteurs sociologiques sont à la base d'une telle situation, ainsi que des

facteurs techniques et économiques. Les différents acteurs enquêtés ont affirmé à l'unanimité que l'Islam empêche ou freine le développement du tourisme dans la commune. Par ailleurs la commune ne dispose pas de ressources humaines qualifiées et de ressources financières adéquates pour faire face à la complexité et au caractère onéreux des projets de développement du tourisme durable.

- **Vérification de l'hypothèse N°3**

La définition d'une stratégie de développement du tourisme durable constituerait une condition pour valoriser le patrimoine et réussir la mise en tourisme de Djougou : pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur les réponses apportées par les enquêtés aux questions 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20. Après avoir accepté la pauvreté, la faim, la pollution et la dégradation de l'environnement, le mauvais entretien des sites culturels et leur dégradation ainsi que la disparition de certaines valeurs traditionnelles comme des problèmes auxquels sont confrontées les populations de Djougou, toutes les personnes enquêtées ont affirmé que le tourisme durable peut véritablement solutionner ces problèmes et permettre une bonne amélioration des conditions de vie des populations. Ces réponses viennent confirmer notre affirmation.

3.2.2 Etablissement du diagnostic

Au regard de ce qui précède, nos hypothèses qui étaient des affirmations ou suppositions se confirment. Nous pouvons donc établir le diagnostic suivant :

- **Etablissement du diagnostic n°1**

La Commune de Djougou dispose effectivement de riches potentialités pouvant contribuer au tourisme durable et à la réalisation des ODD. On peut donc conclure que l'hypothèse n°1 est vérifiée.

- **Etablissement du diagnostic n°2**

Plusieurs facteurs ou pesanteurs socioculturels et économiques freinent sérieusement le développement du tourisme à Djougou. Entre autres, nous avons la méconnaissance du patrimoine par le grand public, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées et compétentes pour entériner les actions de développement touristique, le manque de ressources financières adéquates, le fanatisme religieux qui constituent les gros problèmes. L'hypothèse n° 2 est donc vérifiée et nous pourrions affirmer que « Plusieurs

contraintes ou pesanteurs sont effectivement à la base du manque d'initiatives de développement du tourisme dans la commune de Djougou ».

- **Etablissement du diagnostic n°3**

La définition d'une approche stratégique de développement du tourisme durable dans la commune de Djougou constitue une condition pour valoriser le patrimoine et réussir la mise en tourisme de cette commune. L'hypothèse n°3 est donc vérifiée.

Au regard de ces diagnostics, on peut conclure partiellement que toutes nos hypothèses sont confirmées.

3.3 Perspectives

Il ressort de nos investigations que plusieurs problèmes, dont trois (3) fondamentaux, sont à la base de la problématique du développement du tourisme en général et du tourisme durable en particulier dans la commune de Djougou. Il s'agit de :

- la méconnaissance des potentialités de la commune de Djougou par le grand public et les acteurs du marché touristique ;
- le manque d'initiatives de valorisation des potentialités touristiques dû au manque de ressources humaines qualifiées et compétentes, de ressources financières suffisantes et au poids de l'Islam ;
- l'inexistence d'un plan stratégique efficace de développement du tourisme dont la mise en œuvre pourrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au regard de ce qui précède, nous proposons ce qui suit :

3.3.1 Solutions aux problèmes spécifiques (1 et 2)

3.3.1.1 Pour la méconnaissance du patrimoine par le grand public et les acteurs du marché touristique :

La réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine et sa vulgarisation à travers des actions de communication sont nécessaires. Il s'agira donc d'identifier, de localiser, de recenser et de documenter, conformément aux règles, techniques et outils appropriés, les richesses naturelles et culturelles, les infrastructures générales, les équipements touristiques et de loisirs existant sur le territoire de Djougou.

L'inventaire permettra de connaître les différents éléments caractéristiques du patrimoine de ladite commune, d'avoir une idée sur la situation actuelle (état) de chaque élément du patrimoine identifié, d'orienter les initiatives d'aménagement quelconque pour ne pas détruire des éléments sensibles du patrimoine, de choisir un positionnement objectif pour la destination Djougou. La bonne réalisation de l'inventaire suppose ce qui suit :

- élaboration d'une fiche d'inventaire à plusieurs entrées : données historiques, données matérielles sur le site, données immatérielles (chants, danses, fêtes, cultes...), charmes, attraits culturels, photos, croquis, divers, etc. ;
- constitution et formation des équipes d'enquête ;
- financement nécessaire ;
- dépouillement et synthèse.

Il est indispensable d'impliquer les populations ou communautés à toutes les étapes de l'inventaire, de les sensibiliser sur l'importance du patrimoine en général et du patrimoine culturel en particulier, ainsi que sur la nécessité de le conserver ou sauvegarder. Il faut alors prendre des mesures juridiques et techniques de protection ou de sauvegarde du patrimoine.

Il faudrait aussi mettre en place un système de communication pour faire connaître les éléments du patrimoine inventorié (objectif cognitif), faire aimer ces éléments (objectif affectif) et faire agir les populations nationales et internationales en faveur de leur découverte (objectif conatif).

Enfin, la création d'un portail web pour la Destination Djougou, la réalisation des supports de promotion des richesses culturelles de la commune et la mise en place des signalétiques : pose de panneaux explicatifs, centre d'interprétation etc. sont indispensables.

3.3.1.2 Pour le manque d'initiatives de valorisation des potentialités touristiques à Djougou

- Elaborer et vulgariser un programme de valorisation du patrimoine culturel et touristique en harmonie avec les orientations gouvernementales de développement du tourisme
- Sensibiliser les populations majoritairement musulmanes sur l'importance du tourisme et les impacts positifs de son développement bien organisé et structuré dans une commune, pour éviter les résistances enregistrées face aux initiatives touristiques au nom des principes de l'islam.

- Inciter les différents acteurs du marché touristique à commencer par intégrer Djougou dans les programmes de circuits touristiques de découverte de la destination bénin ;
- Former les acteurs du marché touristique et les communautés en vue de les outiller à mieux vendre les potentialités touristiques de Djougou ;
- Créer un office municipal du tourisme à Djougou qui se chargera de l'accueil, de l'information, des renseignements, de la documentation, du montage et de la mise en marché des produits touristiques etc.

3.3.2 Solutions au problème spécifique 3

Le développement du tourisme durable comme solution à l'amélioration des conditions de vie des communautés ou populations dans la commune de Djougou exige l'élaboration d'une stratégie qui doit être un processus participatif associant de multiples acteurs, afin de susciter une plus large adhésion à la stratégie et à la volonté de la mettre en œuvre.

Le choix des acteurs associés à l'élaboration de la stratégie doit être représentatif de la composition des partenariats instaurés pour le tourisme au niveau national ou local. Il est indispensable d'obtenir dès le départ, leur adhésion à la stratégie et surtout à sa mise en œuvre. La formulation de la stratégie que nous proposons se déroule en trois étapes.

3.3.2.1 Analyse du contexte, des problèmes et des possibilités

Cette première étape consiste à faire le point de façon détaillée et objective sur l'état du tourisme au sein de la commune de Djougou ainsi que sur les ressources dont le tourisme est tributaire, ou sur lesquelles il a un impact non seulement maintenant, mais aussi dans l'avenir.

Il faut dès le départ considérer les aspects et attributs qui ont une influence particulière sur la durabilité du tourisme, afin de recueillir les données nécessaires et de poser les bonnes questions. Des indicateurs initiaux doivent être définis pour pouvoir effectuer des mesures qui serviront de référence pour évaluer les changements futurs.

La situation doit être analysée en s'appuyant sur des enquêtes, des consultations, et des études techniques. Les recherches et la collecte des données doivent couvrir les domaines suivants :

- analyse des politiques et plans touristiques passés, ainsi que les informations et politiques liées plus généralement au développement durable et à l'environnement ;

- analyse des études déjà effectuées dans le domaine ;
- entretiens en tête-à-tête avec les principaux acteurs et les personnes ayant une expérience et un savoir-faire particuliers dans les domaines concernés ;
- enquête auprès des visiteurs ;
- enquête auprès des entreprises de tourisme ;
- opinions des résidents locaux, par l'intermédiaire de représentants élus ou de groupes d'intérêt, lors des réunions ouvertes à tous ou d'enquêtes auprès des ménages ;
- inspection de sites, en fonction des possibilités et des besoins ;
- opinions du marché, par exemple des voyagistes, et analyse de la concurrence.

Les informations utiles pour la thématique de la durabilité sont notamment :

- le poids des opinions sur le niveau et la nature du tourisme qui est souhaité et réalisable ;
- les diverses ressources du patrimoine naturel et culturel, y compris leur état actuel de préservation, leur degré d'utilisation, leur intérêt touristique potentiel et leur vulnérabilité à un usage futur ;
- les questions économiques et sociales au niveau de la commune de Djougou, notamment la contribution du tourisme et des autres secteurs économiques ;
- l'état de l'environnement, notamment la qualité de l'eau et de l'air, etc. ;
- l'existence de processus de gestion environnementale adéquats ;
- l'emploi dans le tourisme et l'aide à l'emploi dans ce secteur ;
- les résultats, perspectives, besoins, etc. des entreprises ;
- les flux actuels de visiteurs, les tendances du marché et les opportunités ;
- la satisfaction des visiteurs, notamment leur attitude vis-à-vis des problèmes d'environnement et autres ;
- les infrastructures touristiques et les services connexes, notamment les transports, l'approvisionnement en eau, etc. et leur capacité etc.

3.3.2.2 Définition des objectifs et choix stratégiques

Le gouvernement et les collectivités locales doivent se mettre d'accord avec l'ensemble des acteurs sur une vision du tourisme et un ensemble d'objectifs stratégiques. Ces derniers doivent s'appuyer sur l'analyse évoquée ci-dessus et sur les douze (12) objectifs du tourisme durable définis en fonction de ses trois piliers ci-après :

Pilier économique

- 1- la viabilité économique ;
- 2- la prospérité au niveau local ;
- 3- la qualité de l'emploi ;
- 4- l'équité sociale.

Pilier social

- 5- la satisfaction des visiteurs ;
- 6- le contrôle local ;
- 7- le bien-être des communautés ;
- 8- la richesse culturelle.

Pilier environnemental

- 9- l'intégrité physique ;
- 10- la diversité biologique ;
- 11- l'utilisation rationnelle des ressources ;
- 12- la pureté de l'environnement.

La vision et les objectifs stratégiques doivent être adaptés à la commune et prendre pleinement en compte les questions de viabilité économique, sociale, et environnementale. Les objectifs doivent avoir pour but, dans tous les cas, de trouver un équilibre entre la priorité relative accordée à des questions comme la lutte contre la pauvreté, le soutien à la conservation ou la réduction des impacts environnementaux négatifs. Ces objectifs d'ordre général doivent guider les politiques et mesures en faveur du tourisme. A ce stade, plusieurs choix stratégiques doivent être faits, par exemple, le niveau et la nature du tourisme que peut accueillir la commune de Djougou, le ciblage des marchés et le choix des produits. D'autres objectifs traduisant ces choix stratégiques peuvent être définis et rattachés à des politiques et mesures spécifiques.

3.3.2.3 Formulation de politiques et de programmes

L'étape finale de la stratégie de développement du tourisme durable est celle de la formulation de politiques et programmes d'action spécifiques qui permettront d'atteindre les buts et les objectifs stratégiques et reflèteront les choix effectués. Il convient, pour définir un programme de développement durable du tourisme, de prendre en compte le concept général de développement durable, la place spécifique du tourisme et des accords conclus

sur la scène internationale. Ce programme devra couvrir deux aspects interdépendants de la durabilité du tourisme à savoir :

- la capacité du tourisme de se maintenir en tant qu'activité dans le futur, en veillant à ce que les conditions soient réunies pour cela ;
- la capacité de la société et de l'environnement d'absorber et de tirer avantage des impacts du tourisme de façon durable.

Sur cette base, un programme de développement durable du tourisme peut être articulé autour de douze (12) objectifs ayant trait aux impacts économiques, sociaux, environnementaux, culturels. Un programme ainsi formulé peut servir de cadre pour élaborer des politiques favorisant un tourisme plus durable et qui identifie et reconnaisse les deux axes sur lesquels la politique menée dans ce secteur peut influencer :

- la minimisation des impacts négatifs du tourisme sur la société et l'environnement ;
- la maximisation de la contribution positive et créative du tourisme aux économies locales, à la conservation du patrimoine naturel et culturel et à la qualité de la vie des populations d'accueil et des visiteurs.

A ce dernier stade de l'élaboration de la stratégie de développement du tourisme durable, il convient d'accorder une attention particulière aux objectifs et domaines d'action ci-après :

Au niveau de la dimension économique :

- **la viabilité économique** : comprendre le marché, satisfaire le touriste, maintenir les bonnes conditions commerciales, offrir et maintenir une image attrayante de la commune de Djougou (une image positive et cohérente, la sûreté et la sécurité, la qualité générale de l'environnement etc.), aider les entreprises (à travers des services de formation, conseil en gestion et marketing adaptés aux besoins) ;
- **la prospérité de la commune** : réduire les fuites de revenus, renforcer les liens entre entreprises, influencer sur les niveaux de dépenses des touristes etc. ;
- **la qualité de l'emploi** : accroître les offres d'emploi et la proportion d'emplois annuels à temps plein, mettre en place et faire respecter la réglementation du travail (il faudrait au minimum que les « normes de travail fondamentales » de l'Organisation Internationale du Travail soient respectés), encourager les entreprises

à mettre en place des programmes de formation et des possibilités d'évolution de carrière, se préoccuper du bien-être des travailleurs qui perdent leurs emplois etc. ;

- **l'équité sociale** : rechercher une répartition large et juste des bénéfices économiques et sociaux du tourisme dans l'ensemble de la commune, notamment en améliorant les opportunités d'emploi, les revenus et les services proposés aux plus pauvres. Il faut donc penser à accroître les possibilités pour les personnes défavorisées de gagner leur vie, utiliser les revenus du tourisme pour soutenir les programmes sociaux etc. ;

Au niveau de la dimension sociale

- **la satisfaction des visiteurs** : améliorer l'accessibilité, offrir des possibilités de vacances aux personnes défavorisées, économiquement et socialement, assumer l'obligation de protection des visiteurs, contrôler et se soucier de la satisfaction des visiteurs et de la qualité de leur séjour etc. ;
- **le contrôle local** : faire participer les communautés locales et leur donner les moyens de leur engagement, améliorer les conditions d'une prise de décision locale efficace, tenir compte de la position spécifique des communautés autochtones et traditionnelles en matière de contrôle local etc. ;
- **le bien-être des communautés** : trouver le juste équilibre en terme de volume, de répartition dans le temps et de localisation des séjours ; diminuer les encombrements, assurer la planification et la gestion rigoureuses des entreprises et infrastructures de tourisme, promouvoir l'utilisation commune des aménagements et services par la population locale et les touristes, influencer sur le comportement des touristes à l'égard des communautés locales. ;
- **la richesse culturelle** : respecter et mettre en valeur le patrimoine historique, les cultures authentiques, les traditions et les traits distinctifs des communautés d'accueil. Il s'agira ici de penser à assurer la gestion efficace et la conservation des sites du patrimoine culturel et historique, travailler avec les communautés sur la présentation et la promotion de la culture et des traditions etc.

Au niveau de la dimension environnementale

- **l'intégrité physique** : maintenir et améliorer la qualité des paysages, urbains et ruraux, et éviter toute dégradation physique et visuelle de l'environnement. Il s'agira de penser aux mesures de gestion des visiteurs pour réduire les pressions éventuelles

et détourner l'activité vers des sites moins sensibles, aux activités éducatives pour faire changer les comportements, et à l'élaboration de codes de conduite si nécessaire étayés par une réglementation. ;

- **la diversité biologique** : penser aux dispositions pour soutenir la conservation des aires naturelles, des habitats et de la nature sauvage, et limiter les dégradations auxquelles ils peuvent être exposés. Promouvoir le développement et la gestion de l'écotourisme ne manquerait pas d'intérêt. ;
- **l'utilisation rationnelle des ressources** : limiter le plus possible l'utilisation des ressources rares et non renouvelables pour la création et l'exploitation d'infrastructures et de services touristiques. Il s'agira de tenir compte de l'approvisionnement en ressources lors de la planification du développement du tourisme et vice versa, limiter le plus possible la consommation d'eau du secteur touristique, limiter la consommation d'énergie issue de sources non renouvelables, veiller à un usage rationnel des terres et des matières premières pour les aménagements touristiques, promouvoir le triple réflexe : réduire, réutiliser et recycler ;
- **la pureté de l'environnement** : limiter au maximum la pollution de l'air, de l'eau et du sol et la production de déchets par les entreprises touristiques et les visiteurs. Il s'agira de promouvoir l'utilisation de modes de transport plus durables, de réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs pour l'environnement, éviter les rejets d'eaux usées dans les environnements fluviaux, lagunaires et lacustres, limiter les déchets, et au besoin, les éliminer avec soin, influencer sur la mise en place de nouvelles infrastructures touristiques, etc.

CONCLUSION :

Au terme de cette étude, il ressort que la Commune de Djougou dispose d'énormes potentialités touristiques naturelles, historiques et culturelles pouvant attirer des visiteurs et contribuer ainsi au développement de la Commune. Les résultats de l'étude montrent aussi que les sites et attraits, mieux le patrimoine de la commune de Djougou n'est pas valorisé à des fins touristiques. Le développement du tourisme dans cette commune est toujours à l'étape de réflexion, compte tenu de certains facteurs ou pesanteurs socioculturels et économiques qui constituent des freins ou obstacles à sa concrétisation. Il s'agit donc d'une commune qui, sur le plan touristique, n'a aucun positionnement, ce qui fait qu'elle n'est pas intégrée dans les programmes des circuits ou séjours touristiques organisés par les acteurs privés. Les statistiques du tourisme font état de ce que la fréquentation touristique de Djougou est presque inexistante, seule la « Gaani » mobilise quelques visiteurs constitués surtout de la population locale.

Il convient également de préciser qu'à Djougou, des problèmes d'assainissement, de pauvreté, de faim et de misère demeurent également le lot quotidien des communautés ou populations, avec pour conséquence un taux élevé de mendicité et de prostitution.

Au regard de ce qui précède, le tourisme durable s'offre comme une alternative pour solutionner les problèmes d'ordre économique, social, environnemental et culturel. Son développement dans la commune de Djougou permettra assurément de transformer positivement l'image du territoire de Djougou et d'améliorer significativement les conditions de vie des populations. Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre en œuvre une série coordonnée d'actions et d'activités dans le respect des principes de durabilité, de flexibilité, de précaution, de préservation des biens naturels et culturels et de rentabilité. Ces actions se résument d'abord à l'inventaire du patrimoine, ensuite à l'élaboration d'une politique de développement du tourisme durable qui se basera sur l'état des lieux du tourisme dans la commune, l'identification des problèmes et des besoins des acteurs, l'analyse de la demande nationale et internationale, la fixation des objectifs, le choix d'un positionnement, la définition et l'animation d'une stratégie marketing, l'élaboration et la mise en œuvre de projets de valorisation du patrimoine culturel (aménagement, équipements), etc. Tout ceci ne peut se faire qu'à travers une réelle concertation et une synergie d'action entre les différents acteurs et la disponibilité de moyens matériels, financiers ainsi que des ressources humaines formées et compétentes.

BIBLIOGRAPHIE

1. **AGNON C. et FORTIN M. J. (1999)** : La gouvernance environnementale locale : où est le Timonier ? *Économie et solidarités*, Vol. 30, no. 2, 94-111 pp.
2. **AMADOU DIOP**, (éd) Développement local, gouvernance territoriale Enjeux et Perspectives, Karthala, Paris 2008, 230 p.
3. Arrêté n° 046/ MTCS/ DC/ SGM/ DDT/SA036SGG18 du 06 Novembre 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction du Développement du Tourisme (DDT).
4. **BARKER A. (2005)**: Capacity building for sustainability: towards community development in coastal Scotland. *Journal of Environmental Management* 75. 11-19 pp.
5. **BEAUDEAUX E., DOUXCHAMPS F., De CROMBRUGGHE G., (1992)** : Cheminements d'une action de développement : de l'identification à l'évaluation. Paris, L'Harmattan. 203p.
6. **BOUKAR A. (2000)**: La gestion communautaire des ressources naturelles : cas de l'Afrique de l'Ouest. Deuxième Colloque Panafricain sur l'Utilisation Durable des Ressources Naturelles en Afrique: Ouagadougou, Burkina Faso. UICN. 12 p.
7. **BOURQUE D. (2008)** : Concertation et Partenariat : entre levier et piège du développement des communautés, PUQ. 152 p.
8. **CAPO-CHICHI S. (2015)** : « Développement du tourisme culturel dans une commune du Bénin : cas de Savalou », Mémoire de Master en Gestion du Patrimoine Culturel, ENAM-UAC, 81p.
9. **CLAUDE ORIGET DU CLUZEAU**, « Le tourisme culturel », 2007, QSJ, N, PUF 1998, 127p.
10. **DAFONNA K. (2012)** : Tourisme et développement dans la Commune de Boukoumbé : atouts et contraintes. Mémoire de maîtrise en géographie, UAC, Abomey-calavi, Benin, 91p.
11. **DOMINIQUE BAYLE et MARIE SOPHIE HUMEAU** « Valoriser le patrimoine de sa commune par le tourisme culturel », Edition du Moniteur, 1992, 247p.
12. **FRIENDRICH EBBERT STIFTUG**, Le tourisme au Bénin : Etats des Lieux et perspectives, Cotonou, COPEE, 2006, 83 P.
13. **HODONOU G. (2007)** : Le tourisme culturel comme base de développement de Ouidah. Mémoire en géographie, UAC, Abomey-calavi, Benin, 114p.

14. **JEAN MARIE, BRETON** « Patrimoine culturel et tourisme alternatif », éditions KARTHALA, 2009, 416 p.
15. **MEHOU-LOKO, V.** Le tourisme dans les pays en voie de développement : mythes, réalités et perspectives, Paris ACCT, 173p.
16. Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, Ville de Savalou. Plan d'aménagement, Horizon 2000. SERHAU, 85p.
17. Ministère de la Culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme (2010), « Passeport pour le Benin », 2010, 157p.
18. Ministère en charge du tourisme (2010) « Politique Nationale du Tourisme », 2010, 249p.
19. **OMD (2009)** : deuxième rapport départemental sur les Objectifs du millénaire pour le Développement, Cotonou, 46p.
20. **OMT (2002)** : Tourisme : horizon 2020. Prévisions globales des segments de marchés. Volume 7. OMT, Madrid, Espagne, 144p.
21. **PERRON J. (2004)** : La gouvernance environnementale locale : étude de cas de la forêt de Fundy. Maîtrise en étude de l'environnement. FESR, Université de Moncton. 87 p.
22. **Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse** : Schéma d'Orientation et de Développement touristique, Septembre 2014.
23. Plan de Développement Communal (PDC) de Djougou, 2018-2022
24. Rapport de l'OMT, Tourisme et réduction de la pauvreté. Recommandation pour l'action, Mars 2004, 56p.
25. **TCHASSOUWAN, C** : Potentialités Touristiques et Développement de la commune de Savalou, mémoire de maîtrise en géographie, UNB/ FLASH/ DGAT Abomey Calavi, 2006, 111p.
26. Tourisme : horizon 2020, volume 7, OMT 2002 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Passeport pour le Benin, Cotonou, Paris, SEPRODIS, 1991, 99P
27. UNESCO, Culture, tourisme, développement : Les enjeux du XXIe siècle, Paris 1997, 31p.
28. **VELLAS F. (2004)** : Le développement durable du tourisme et la réduction de la pauvreté. Cotonou, Bénin, 105p.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de situation de la commune de Djougou	22
Figure 2 : Carte de découpage administratif de la commune de Djougou	24
Figure 3 : Carte du relief et hydrographie de la commune de Djougou	25
Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Djougou	27
Figure 5 : Densité de la population de la commune de Djougou	29
Figure 6 : Répartition de la population selon les grands groupes socio-culturels	32
Figure 7 : Les religions pratiquées dans la commune	33

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Musée d'histoire de Djougou situé au palais royal de Kilir	36
Photo 2 : Palais royal de sa Majesté Baparapé, chargé de la paix, de la sécurité et du Développement de Djougou	36
Photo 3 : Mosquée de Zongo, haut lieu de cultes musulmans.....	37
Photo 4 : Tam-tam rituel pour célébrer le rite de passage de classe sociale des enfants à celle des adultes, « kamouhou ».....	37
Photo 5 : Chapeau d'initiation au rite de flagellation « kamouhou » ou « Faata djingali foula »	38
Photo 6 : lance du cavalier, enquête novembre 2018	38
Photo 7 : Tambour sacré du palais de Soubroukou joué à l'occasion de grandes funérailles et des cérémonies rituelles.....	39
Photo 8 : Petit marché de Djougou « Yobou Tchènè »	39
Photo 9 : Prestation de danse lokpa lors de la célébration de la Gaani 2018	40
Photo 10 et Photo 11 : Le processus de transformation du coton en fil devant servir au tissage de pagnes traditionnels	40
Photo 12 : Préparation des mets traditionnels par les femmes	41
Photo 13 : Arbre sacré de la forêt de Soubroukou , 300 ans de vie , incarnant des divinités de protection, de prospérité et de procréation	42
Photo 14 : Sa Majesté BAPARAPE sur son cheval à l'occasion de la fête de la Gaani (Edition 2018).....	43
Photo 15 : Cavalier de la cours royale en démonstration à l'occasion de la Gaani 2018.....	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des centres de documentation parcourus et des types d'informations collectées	17
Tableau 2 : Évolution inter censitaire (2002-2013) de la structure des ménages de la Commune de Djougou	31
Tableau 3 : Point des ressources touristiques de la commune.....	34
Tableau 4 : Point des infrastructures hôtelières et nature	45
Tableau 5 : Effectifs et fréquences des populations enquêtées	48
Tableau 6 : Définition des centres d'intérêt à partir du regroupement des questions	51
Tableau 7 : Analyse SWOT.....	54

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide est réalisé dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation au Master 2 Intégration Régionale et Développement option Hôtellerie et Tourisme (HT) qui porte sur le sujet : « *Développement du tourisme durable dans la commune de Djougou, étude des potentialités et proposition d'une approche stratégique.* » sous la direction du Dr Expédit Wilfrid VISSIN et du Dr. Ir V. Naéssé ADJAHOSSOU. L'objectif de cette recherche est de contribuer à la valorisation des potentialités de la commune de Djougou et à l'amélioration des conditions de vie de ses populations par le tourisme durable.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Caractériser le potentiel touristique de la commune de Djougou ;
- ✓ analyser les contraintes ou obstacles relatifs au développement des services et initiatives touristiques dans la commune de Djougou ;
- ✓ définir une stratégie ou un projet de développement du tourisme durable dans la commune de Djougou.

Les questions de ce guide d'entretien sont pour : les autorités locales, les cadres de l'Administration Nationale du Tourisme (DDT, ANPT, FNDPT, DDTCS...), les opérateurs touristiques privés (OTP) et les organisations de la société civile, les populations, les touristes etc.

QUESTIONS

Question 1 : La commune de Djougou dispose-t-elle d'un riche patrimoine ? Si oui, quels sont les éléments caractéristiques de ce patrimoine ?

Question 2 : Connaissez-vous quelques sites et attraits touristiques de la commune de Djougou ?

Question 3 : Existe-il dans la commune de Djougou des infrastructures adéquates pour le tourisme ?

Question 4 : Y a-t-il des manifestations culturelles qui favorisent un grand déplacement vers la commune de Djougou ?

Question 5 : existe-il des équipements touristiques et de loisirs dignes d'intérêt dans la commune de Djougou?

Question 6 : Les manifestations de la Gaani favorisent-elles le développement local ?

Question 7 : Existe-t-il un document d'inventaire exhaustif du patrimoine culturel de Djougou?

Question 8 : les potentialités existantes dans la commune de Djougou sont – elles valorisées ?

Question 9 : Des visites touristiques sont-elles organisées à Djougou pendant la fête de la Gaani?

Questions 10 : Existe-il à Djougou un office de tourisme ?

Question 11 : Le développement du tourisme à Djougou est-il confronté à beaucoup de problèmes ou obstacles ?

Question 12 : Pensez-vous que l'islam constitue l'un des obstacles au développement du tourisme à Djougou ?

Question 13 : Peut – on dire que la méconnaissance des potentialités par les acteurs, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, de ressources financières, le climat constituent aussi des contraintes liées au développement du tourisme à Djougou ?

Questions 14 : les populations de Djougou sont-elles confrontées aujourd'hui aux problèmes socio-économiques et environnementaux ?

Question 15 : Pensez-vous que le développement du tourisme durable peut permettre de résoudre tous les problèmes des communautés de Djougou ?

Question 16 : Le développement du tourisme durable dans une commune exige-t-il l'implication et l'expertise de tous les acteurs ?

Question 17 : Convenez-vous avec nous que le développement du tourisme durable est une opération complexe et onéreuse?

Question 18 : Le Plan de Développement Communal (PDC) de Djougou prévoit-il des actions de développement du tourisme en général et du tourisme durable en particulier ?

Question 19 : Connaissez-vous des structures de financement des projets culturels et touristiques ?

Question 20 : Pourriez-vous nous renseigner sur les opportunités et les étapes de développement du tourisme durable dans une commune ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	1
DEDICACE.....	2
SIGLES ET ACRONYMES.....	3
REMERCIEMENTS	4
RESUME.....	5
INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1.1 Cadre théorique.....	9
1.1.1. Problématique.....	9
1.1.2. Clarification des concepts.....	12
1.1.3. Point des connaissances ou cadrage théorique	12
1.2 Approche méthodologique	16
1.2.1 Données utilisées	16
1.2.2 Collecte des données	16
1.2.2.1 La recherche documentaire.....	16
1.2.2.2 Enquêtes de terrain	18
1.2.3 Traitement des données et analyse des résultats.....	20
CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE DJOUGOU ET ETAT DES LIEUX DU TOURISME	21
2.1 Cadre géographique.....	21
2.1.1 Situation géographique, organisation administrative et traits physiques	21
2.1.2 Données démographiques, sociales et économiques	28
2.2 Etat des lieux du tourisme dans la commune de Djougou.....	34
2.2.1 Les sites et attraits touristiques de la commune de Djougou.....	34
2.2.2 Les équipements touristiques et de loisirs	44
2.2.3 Etude de l'organisation et du fonctionnement du tourisme dans la commune de Djougou.....	46
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS, VERIFICATION DES HYPOTHESES ET PERSPECTIVES.....	48
3.1 Présentation et analyse des données.....	48
3.1.1 Présentation des résultats.....	48
3.1.2 Analyse des résultats	51
3.2 Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic.....	55

3.2.1 Vérification des Hypothèses	55
3.2.2 Etablissement du diagnostic	56
3.3 Perspectives	57
3.3.1 Solutions aux problèmes spécifiques (1 et 2)	57
3.3.1.1 Pour la méconnaissance du patrimoine par le grand public et les acteurs du marché touristique :	57
3.3.1.2 Pour le manque d'initiatives de valorisation des potentialités touristiques à Djougou	58
3.3.2 Solutions au problème spécifique 3	59
3.3.2.1 Analyse du contexte, des problèmes et des possibilités	59
3.3.2.2 Définition des objectifs et choix stratégiques	60
3.3.2.3 Formulation de politiques et de programmes	61
CONCLUSION :	65
BIBLIOGRAPHIE	66
LISTE DES FIGURES	68
LISTE DES PHOTOS	68
LISTE DES TABLEAUX	69
ANNEXE.....	70
GUIDE D'ENTRETIEN.....	71